



BELTRADE

Le Bulletin d'actualité économique de la RDC N°39 • Janvier-Février-Mars 2016



Dossier : L'INDUSTRIE MINIERE EN RDC



SOMMAIRE

1 **CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE ET CLIMAT DES AFFAIRES**

CONJONCTURE MACROÉCONOMIQUE

CLIMAT DES AFFAIRES

Le budget de la RDC chiffré à 8.476,4 milliards de FC

Promulgation de la loi relative aux baux à loyers non professionnels

Corruption: la RDC classée 147ème sur 167 pays par Transparency International

Standard & Poor's abaisse la perspective de la note souveraine de la RDC

Forum économique : KINFOR vitrine d'affaires en RDC

2016 : Les incertitudes politiques préjudiciables à la santé économique

2 **RDC DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES**

RDC-BELGIQUE

La CTB participe au désenclavement des provinces

L'ULB appuie l'exécution de la politique de protection sociale

Le projet PREPAR pour une politique agro-pastorale durable

L'asbl « Maillon humanitaire » à la rescousse de l'Hôpital de Référence de Lubefu

RDC-ALLEMAGNE

L'Allemagne accorde 2.000.000 € au CICR et 100.000 € à « Avocats sans frontières »

Visite de travail de Raymond Tshibanda à Berlin

RDC-France

La France réaffirme son appui dans le domaine de la formation en RDC

RDC-SUÈDE

1250 millions de couronnes suédoises pour la coopération au développement de 2015 à 2019

RDC-KOWEÏT

15 milliards USD pour la construction d'une cité moderne à Kinshasa

RDC-CHINE

Une délégation d'investisseurs chinois séjourne à Kalemie

RDC-GRANDS LACS

Première conférence sur les investissements privés dans la région des Grands lacs



CIRGL : Evaluation à Luanda de la situation sécuritaire régionale

Grands Lacs : 17 associations engagées dans la lutte contre le commerce illicite de minerais

RDC-BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale consent 704,6 millions USD pour le développement humain en RDC

La Banque mondiale décaisse 925,68 millions USD pour 26 projets en RDC

RDC-BAD

Barrage Ruzizi III: 138 millions de dollars

Projet d'appui au développement du secteur privé et à la création de l'emploi: 3.403.354 USD

3 ACTUALITÉ DES SECTEURS DE PRODUCTION

AGRICULTURE

Le Gouvernement adopte des nouvelles stratégies d'investissement dans le secteur agricole

Les parcs agro-industriels dotés d'un code d'éthique et de bonne conduite

Licenciement de 140 travailleurs du projet Bukanga Lonzo

Exécution du projet de promotion de la chaîne de valeurs de la filière manioc

Le budget 2016 du PPAKIN évalué à 9.083.077, 95 USD

La FAO cible trois secteurs prioritaires en RDC

Projet de création d'un parc agropastoral industriel dans le territoire de Seke-Banza

Projet de recherche pour l'innovation agricole

Tenue d'un atelier de formation sur la bio-statistique en RDC

TÉLÉCOMMUNICATION/FINANCE

Installation du réseau de télécommunication interbancaire en RDC

92 millions USD, don de la Banque mondiale pour corriger les imperfections de la première phase de la fibre optique

Télécoms : Orange rachète Tigo RDC pour 160 millions USD

BANQUE

La troisième banque de la RDC limite les retraits à ses guichets

CONSTRUCTION

Le Président Joseph Kabila visite trois stades en construction

Baisse du prix du sac de ciment à Kinshasa

TRANSPORTS

Transport ferroviaire

Poursuite des travaux de modernisation de la voirie ferroviaire Kin Est/Kimwenza

Transport routier

164.000.000 USD pour la réhabilitation des axes routiers Komanda – Bunia – Mahagi
1 000 000 000 USD par an pour la construction et l'entretien des routes

ENERGIE

Hydrocarbures

Lancement des activités de Total en Ituri

Protestation contre l'activité pétrolière autour du parc des Virunga

Gaz

La consommation du gaz méthane expérimentée au DAIPN

Hydroélectricité

Tshikapa : Études de faisabilité de la construction de la Centrale hydroélectrique de Tshinguvu

La SNEL réhabilite quatre groupes des centrales d'Inga I et II

Lente exécution des travaux de construction de barrage hydroélectrique de Katende

L'Égypte envisage d'importer l'énergie d'Inga

Energie solaire

110 maisons de Mboka Polo éclairées grâce à l'énergie solaire

MINES

Dossier : L'INDUSTRIE MINIÈRE EN RDC

Cuivre

Dernières nouvelles

Hausse graduelle de la valeur du cuivre sur le marché international

Partenariat avec la CNMC : la Gecamines vise une production annuelle de 100 000 tonnes

Croissance de production visée par la GECAMINES en 2016: 1 milliard USD

2015 : 203.694 tonnes de cathodes de cuivre et 16.014 tonnes de cobalts produites par TFM

Cobalt

Or

Dernières nouvelles

2016 : Kibali Gold mining envisage une production de plus de 18 tonnes d'or

100 millions USD pour la relance de la production de la Sokimo

Diamant

2015 : 15.753.487,33 carats de diamant produits par la RDC

Zinc

Wolframite

Cassitérite

La RDC renonce à modifier son Code minier

Le salon des mines africaines Indaba Mining tenu dans la morosité

ITIE : le premier prix de déclaration de la propriété réelle décerné à la RDC

4 ECHOS DES PROVINCES

KONGO CENTRAL

110 millions USD de la Banque mondiale en faveur d'une organisation néerlandaise du développement
Construction d'un abattoir moderne à Boma

EX-EQUATEUR

La Banque mondiale finance des projets communautaires à hauteur de 19.000.000 USD
Gemena: vente de l'Arobusta, nouvelle variété du café
La ville de Bumba menacée par l'enclavement
Sud-Ubangi : Le PARRSA expérimente la transformation du manioc en produits dérivés

NORD-KIVU

Réception d'un lot de matériel de construction de la turbine des centrales hydroélectriques
Le FIDA octroie 33,8 millions USD pour le secteur agricole
200.000 USD pour la construction d'un centre de santé
Aéroport de Goma : 3,480 millions de dollars pour la construction du collecteur d'évacuation d'eau
Kivu : La SOPACDI dans la production et la commercialisation du café
Modernisation du système de gestion des services publics
Soutien aux VSBG : la Banque mondiale octroie plus de 34 millions USD

SUD-KIVU

Acheter l'arabica du Sud-Kivu pour relancer la production

5 APPELS D'OFFRES



Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa (RDC)



Jérôme ROUX

Conseiller économique
et commercial

Tél : +243 81 50 48 271

E-mail : beltrade@vodanet.cd



Ghislaine KAHAMBU KAMBESA

Assistante

Tél : +243 81 50 48 272



Ernest Polepole

Assistant

Tél : +243 81 50 48 273

La Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne à Kinshasa (RDC), a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires.

Située à l'Ambassade de Belgique, ses bureaux mettent à la disposition des entreprises belges et congolaises des opportunités d'affaires ainsi que des contacts à travers les supports d'informations suivants :

un site Internet (www.beltrade-congo.com), qui a pour objectif d'informer les entreprises des éléments essentiels à la bonne marche de leurs investissements en RDC : la manière d'aborder commercialement la RDC, des informations utiles pour comprendre les enjeux économiques de la RDC et des adresses Internet indispensables ;

un bulletin d'information bimensuel Beltrade Info, qui propose une synthèse des faits importants de l'actualité économique de la RDC en 5 parties : Conjoncture macroéconomique et climat des affaires, la RDC dans les relations internationales, Actualité des secteurs de production, Echos des Provinces de la RDC ainsi que les appels d'offres ;

des cahiers sectoriels qui, en présentant les potentialités d'un secteur cherchent à décrire ce qu'il y a à faire secteur par secteur en RDC;

des Beltrade Contacts RDC qui, en présentant les acteurs clés du secteur dans chaque province du Congo cherchent à décrire avec qui travailler dans ce secteur en RDC ;

des Beltrade Contacts Belgique qui présentent le savoir-faire belge dans un secteur donné destiné à la République Démocratique du Congo.

La Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallonne organise également des rencontres directes entre entrepreneurs belges et congolais à travers des tables rondes thématiques et des missions économiques individuelles ou collectives en Belgique et au Congo.

Place du 27 octobre – Kinshasa - RDC

C/o Ambassade de Belgique à Kinshasa

www.beltrade-congo.com



Publications de la Représentation économique et commerciale
des Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Ambassade de Belgique - Jérôme Roux
Tél. : 0815048271 - Email : beltrade@vodanet.cd

BELTRADE

info **mission** **contact**

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RDC

Beltrade info en ligne sur
www.beltrade-congo.com

Croissance



Le cadre macroéconomique en RDC demeure stable en ce début de l'année 2016.

Les réalisations de production à fin septembre 2015 ont confirmé la réduction de la croissance pour l'année 2015. Estimée à 9,2% à fin mars, la croissance économique est passée à 8,4% à fin juin avant de tomber à **7,7%** à fin septembre 2015, contre une moyenne subsaharienne chiffrée à 3,5% pour la même année.

Ce rythme baissier de la croissance, provoqué principalement par la décélération de la production dans le **secteur des mines**, devrait affecter le niveau de l'activité productive initialement projeté pour l'année 2016. Cette évolution prévisionnelle correspond à un taux de croissance de 8,2% en 2016 contre 9,0% initialement prévu.

Le marché des métaux, essentiellement en ce qui concerne le **cuivre** et l'**or**, a connu un

retournement des tendances qui se maintient depuis quatre semaines.

En effet, au 10 mars, il est encore noté une hausse substantielle, soit 3,26% pour le cuivre dont le cours est passé de 4.779,00 USD, son niveau au 03 mars 2016, à 4.935,00 USD.

L'once d'or quant à elle, a gagné 1,13%, se vendant à 1.250,00 USD, contre 1.236,09 USD précédemment. Pour ce qui est du **cobalt**, le prix de la tonne métrique s'est maintenu à 23.951,43 USD. La même observation est de mise sur le marché de pétrole, où les prix ont augmenté, mais de manière modérée au 17 mars 2016. Ils sont passés de 40,71 USD et 38,47 USD, à 41,33 USD et 40,20 USD, respectivement à Londres et à New-York, soit des hausses de 1,52% et 4,66%.

Inflation

Le taux d'inflation hebdomadaire est à 0,028%. En cumul, l'inflation a atteint 0,289%. Les pro-

jections du taux d'inflation en annualisé se situent à 1,372% pour un objectif de 3,4%.

Taux de change

Le marché de change, au 18 mars 2016, est demeuré stable, avec de légères dépréciations respectives de 0,3% et 0,4% sur les marchés indicatifs et parallèle. Le taux de change y

était à 936,84 CDF/USD et 944,60 CDF/USD, contre 935,73 CDF/USD et 941,40 CDF/USD la semaine écoulée.

Le gouvernement arrête 28 mesures contre les effets du ralentissement de l'économie mondiale

Le gouvernement de la RDC a publié un document contenant 28 mesures d'urgence pour faire face aux effets du ralentissement de l'économie mondiale et poursuivre l'œuvre de la reconstruction nationale. Ceci fait suite à l'adoption de ces mesures le 26 janvier 2016 au cours de la 8^{ème} réunion extraordinaire du Conseil des ministres.

Ces mesures portent respectivement sur :

1. *La lutte sans concession contre la fraude fiscale, douanière, dans les secteurs économique, des télécommunications et des transports par la constitution d'équipes mixtes à cette fin, l'évaluation et l'audit des contrats d'amodiation et de partenariat conclu avec les sociétés minières de l'État, plus de rigueur dans l'octroi des exonérations, la réduction des taxes à l'exportation de certains produits, l'encadrement des principaux centres d'ordonnement du pays, le contrôle accru dans le secteur des transports, la stricte application de la limitation du nombre des services opérant aux frontières, le marquage moléculaire du carburant, le renforcement du contrôle des Sim box et l'autorisation donnée à l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications du Congo (ARPTC) de signer des contrats de partenariat avec des sociétés spécialisées ;*
2. L'évaluation de la réforme instituant la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi

- que les mécanismes d'amélioration de la collecte de ladite taxe et la diversification des taux en réduisant par exemple le taux prélevé sur certains produits de première nécessité comme les biens alimentaires.
3. La diversification de la production minière en s'appuyant sur les minerais polymétalliques de l'Est, l'or et les terres rares ;
 4. Le contrôle de la qualité et de la hauteur des investissements dans le secteur minier ;
 5. La maximisation des ressources internes et externes par la mobilisation de l'épargne intérieure privée, le déploiement du guichet unique, l'émission des obligations du Trésor sur le marché financier international, la numérisation du cadastre et la sécurisation des titres fonciers, la mercuriale foncière et l'amélioration de la collecte de l'impôt foncier et l'accélération de la migration vers la télévision numérique terrestre (TNT) en vue de libérer les fréquences devant servir à l'implémentation de la 4G ;
 6. Le renforcement des sanctions positives et négatives à l'égard des agents du fisc et des opérateurs économiques par la libération des montants dus au titre de la rétrocession aux services générateurs des recettes, la répression des agents impliqués dans la fraude et la corruption, la déclaration de patrimoine des manda-

- taires des régies financières avant et après leur mandat ;
7. Le recouvrement effectif de l'Impôt Professionnel sur Rémunérations (IPR) à charge de tous les membres des institutions publiques nationales et provinciales et sur les rémunérations du personnel des entreprises et établissements publics ;
 8. Le renforcement des contrôles aux frontières afin de limiter l'exportation illégale des billets de banque et des matières précieuses ;
 9. Le renforcement et l'encadrement de la fiscalité et de la parafiscalité forestières ;
 10. La réduction du train de vie des institutions publiques ainsi que l'encadrement et la rationalisation des dépenses publiques par une action d'harmonisation des salaires et émoluments au sein des dites institutions, le contrôle de la paie des fonctionnaires et des frais de fonctionnement et le strict respect de la loi relative à la procédure de passation des marchés publics pour les dépenses liées aux élections, le respect de la chaîne des dépenses ;
 11. La relance des travaux d'infrastructures et équipements notamment ceux de l'électrification et de desserte en eau potable dans les chefs lieux de nouvelles provinces par les énergies renouvelables ;
 12. Le relèvement du niveau des dépenses d'investissement et de leur taux d'exécution ;
 13. L'encadrement et l'appui financier et technique aux Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries ((PME/PMI) ;
 14. L'évaluation et la poursuite de la réforme des entreprises du Portefeuille ;
 15. La création des banques spécialisées, notamment la banque agricole, la banque du crédit immobilier, la banque de développement des PME/PMI, du Fonds National d'Investissements, la transformation du Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) en banque d'investissements industriels et la recapitalisation de la CADECO et de la SOFIDE ;
 16. L'assouplissement des conditions d'émission des garanties souveraines de l'État notamment pour l'octroi d'une telle garantie aux projets porteurs par le Ministre des Finances ;
 17. La création de trois zones économiques spéciales et l'essaimage des parcs agro-industriels dans les provinces, l'encadrement des paysans ainsi que la diversification et l'intensification de la production agricole ;
 18. La mise en place rapide de l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) ;
 19. La poursuite des réunions du Cadre Permanent de Concertation Economique (CPCE) pour l'amélioration du climat des affaires dans notre pays ;
 20. La redynamisation de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et son déploiement dans toutes les provinces pour faire respecter rigoureusement les procédures de passation des marchés publics ;
 21. La poursuite de l'installation des compteurs à prépaiement par la SNEL pour le recouvrement des factures de consommation d'énergie électrique ;
 22. L'organisation sans délai d'une concertation avec la SNEL et la REGIDESO pour la mise en œuvre d'un programme d'électrification et de desserte en eau potable dans les zones rurales ;
 23. La relance des activités touristiques notamment par la réaffectation du Fonds de Promotion du Tourisme à sa vocation et la sécurisation des sites touristiques ;
 24. La mise sur pied d'un train de mesures incitatives en faveur du secteur privé en synergie avec la Fédération des Entreprises du Congo et les autres organisations similaires ;
 25. Le financement des études de faisabilité d'une série de projets à financer pour la période 2016-2020 notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et des transports ;
 26. L'examen urgent par l'exécutif du projet de loi sur le partenariat public – privé notamment sur le BOT (Build, Operate,

Tranfert) à soumettre au parlement pour adoption ;

27. La mobilisation et la canalisation des ressources extérieures notamment par l'assouplissement des conditions de concessionnalité dans le cadre du financement des projets d'infrastructures et des PME/PMI ainsi que l'autorisation par le Ministre des Finances de l'octroi de la garantie de

l'État pour le financement des infrastructures et autres projets porteurs et

28. La certification des réserves minières et en hydrocarbures grâce aux travaux géophysiques *d'évaluation et de certification desdites réserves.*

RDC en chiffres				
	2012 (p)	2013 (p)	2014 (e) (1)	2015 (e) (1)
Croissance du PIB (%)	7,1	8,5	9,5	7,7
PIB en milliards de dollars	29,32	32,68	35,88	37,4
PIB par habitant (en USD courant)	446,2	484	514	520,6
Taux d'inflation fin période (*)	5,7	1,08	1,26	1,53
Population résidente (**) (en milliers d'habitants)	65	67	69	71
Taux de chômage (2)	49,1	46,1	43,0	39,9

Source Banque Centrale du Congo

(*) Pour l'inflation en 2016, il s'agit respectivement des taux en glissement et en moyenne annuels calculés par la BCC à la 2^{ème} semaine de mars 2016.

(1) Estimations sur base des réalisations de production à fin septembre 2015.

(**) Source : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

Climat des affaires

Le budget de la RDC chiffré à 8.476,4 milliards de FC

Le Président de la République, Joseph Kabila, a rendu publique, le 31 décembre 2015, la loi de finances pour l'exercice 2015. Au terme de cette loi, le budget du pouvoir central de l'exercice 2016 est présenté en équilibre, en recettes et en dépenses, à 8.476,4 milliards de FC, soit environ **8 milliards USD**, 20,7% du PIB et un taux de régression de 0,2% par rapport à la Loi de finances de 2015 arrêtée à 8.496,3 milliards de FC.

Cette loi de finances a été élaborée dans un contexte particulier caractérisé, d'une part, par la baisse des cours des principales matières premières d'exportation du pays et, d'autre

part, par l'organisation des élections ainsi que le découpage territorial. En effet, le cours du cuivre passe d'environ 7.000 USD au début de l'année 2014 à 5.000 USD la tonne en août 2015 et le baril du pétrole brut se situe à 47 USD en août 2015 contre 110 USD au début de l'année. Le budget de la RDC repose sur les principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques ci-après : taux de croissance du PIB (9,0%), déflateur du PIB (3,41%), taux d'inflation moyen (3,4%), taux d'inflation fin période (3,3%), taux de change moyen (933,45FC/USD), taux de change fin période (939,9 FC/USD), PIB nominal (41,027 milliards de FC).

Promulgation de la loi relative aux baux à loyers non professionnels

La loi n°15/025 du 31 décembre 2015 relative aux baux à loyers non professionnels, qui régit les rapports entre bailleur et preneur, a également été promulguée par le chef de l'État. Elle définit clairement les droits et obligations des parties, la garantie locative, le loyer et les modalités de son paiement, pierres d'achoppement dans les rapports des parties. Non seulement elle innove du fait qu'elle impose la procédure de conciliation comme pré-

alable à tout règlement judiciaire, elle renforce aussi les sanctions pénales et civiles à l'encontre de certains comportements des parties telles que le non respect du délai de préavis. Enfin, cette loi, qui comprend 49 articles répartis en 10 chapitres, s'applique aux baux résidentiel et socioculturel, les baux commercial, industriel, artisanal ou à tout autre usage professionnel étant régis par le droit OHADA.

Corruption: la RDC classée 147^{ème} sur 167 pays par Transparency International

La RDC a gardé son rang dans le classement de Transparency International sur la corruption dans le monde. D'après le rapport 2015 de cette organisation publié le 27 janvier 2016, le pays est classé 147^{ème} sur 167 pays avec un score de 22 comme en 2014. Pour Transparency International, parmi les facteurs qui favorisent une baisse importante de la corruption, il y a notamment le niveau de liberté de la presse, l'accès aux informations budgétaires, le niveau d'intégrité des personnes au pouvoir et un système judiciaire impartial. Quant à la corruption, elle est favorisée par une mauvaise gouvernance, la faiblesse des institutions telles que la police et le système judiciaire et un manque d'indépendance des médias. Lucas Olo Fernandes, coordonnateur régional Afrique centrale de Transparency International, recommande à la RDC de lutter contre l'impunité et de mettre en place des mécanismes de prévention. Le député national Jean-Pierre

Pasi Zapamba du Réseau national des parlementaires contre la corruption pense que la fin de l'impunité permettra de faire reculer la corruption.

L'ONG Transparency international sort son rapport annuel sur la corruption dans le monde, un classement établi en compilant des avis d'experts de 12 organismes internationaux telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou encore la fondation allemande Bertelsmann. Parmi les mauvais élèves, cette année, le Brésil qui dégringole dans le classement. En tout, 68% des pays dans le monde ont un sérieux problème avec la corruption - aucun pays au monde n'est épargné - et la moitié d'entre eux font partie des vingt plus grandes puissances mondiales, le G20. Ce classement est largement dominé par les pays du Nord de l'Europe. Avec des scores proches de 90, le Danemark, la Finlande et la Suède constituent le trio de tête.

Standard & Poor's abaisse la perspective de la note souveraine de la RDC

L'agence de notation Standard & Poor's (S&P) a annoncé, dans un communiqué publié le 5 février 2016, avoir revu à la baisse les perspectives associées à la note souveraine de la RDC de « stables » à « négatives ». Les notes de crédit souverain ont été maintenues à « B- » à long terme et « B » à court terme. S&P a expliqué la dégradation des perspectives de la note souveraine de la RDC par un « accroissement des vulnérabilités vis-à-vis de l'exté-

rieur ». Les réserves de change du pays ont en effet atteint « un niveau faible de 1,2 milliard de dollars le 31 décembre 2015, ce qui correspond à environ un mois de paiements courants ». L'agence s'attend à ce que les déficits des comptes courants atteignent en moyenne 9,5 % du PIB au cours de la période 2016-2019, en raison de la contraction des prix des matières premières, et plus particulièrement du cuivre. Elle estime que « le coût, les difficul-

tés d'organisation et la contestation possible par l'opposition de différentes élections prévues cette année constituent un risque pour les notes ». S&P s'interroge à cet effet sur les sources de financement de ces scrutins « étant

donné les sources de financement limitées du gouvernement et la réticence des bailleurs de fonds à apporter de l'argent pour organiser les élections ».

Forum économique : KINFOR vitrine d'affaires en RDC

Le forum international de Kinshasa s'est tenu, du 26 au 27 janvier 2016 à Kinshasa, grâce au partenariat avec la chambre de commerce nationale de la RDC et celle de commerce belgo-congolaise luxembourgeoise. Organisé par l'organisation économique internationale Africa Rise, il a eu comme objectif, permettre aux hommes d'affaires congolais de créer de contacts d'affaires avec leurs homologues. Il s'agit aussi d'amener les entrepreneurs congolais à doter le pays d'une plateforme internationale permanente de contacts. Cette structure est appelée également à aider

les entrepreneurs congolais à échanger leurs expériences et à promouvoir le transférer des technologies. Pour ce faire les B2B, les Apéritifs, Lunch ; les Ateliers thématiques ; les Exposés sociétés et les Débats sociétés ; les Stand d'exposition ont été organisés.

Ce forum a connu la participation des entrepreneurs et officiels venus des différents horizons : RD Congo, République du Congo, Europe, Amérique et d'Afrique du Nord. Ces participants ont échangé au tour du thème : « émergence de la RDC par l'entrepreneuriat et la responsabilité sociétale des entreprises ».

2016 : Les incertitudes politiques préjudiciables à la santé économique

Il est répandu qu'il existe corrélation entre la stabilité des institutions de l'État et le développement de l'économie nationale. Ceci a été expérimenté au cours de ces dernières années en RDC. Cependant, l'année 2016 semble donner des signaux politiques alarmants pour le climat des affaires. En effet, le processus électoral est bloqué. A quelques mois de l'élection présidentielle, le pays n'a pas encore de calendrier électoral. La Commission électorale nationale indépendante (CENI), pourtant suffisamment représentative pour décider en toute connaissance de cause, semble abandonner le sort des scrutins, entre les mains des participants au dialogue politique national et inclusif convoqué par le Chef de l'État, toujours boudé par certains opposants. En quatre années de préparation, la RDC n'est pas en mesure de financer ses élections en toute souveraineté.

Le pays risque de s'acheminer vers l'inconnu. Une incertitude politique que redoutent généralement les investisseurs. La situation politique, mieux, la stabilité des institutions, conditionne la marche de l'économie. D'ailleurs, depuis la proclamation de la démocratisation le 24 avril 1990, chaque fois qu'il y a crise politique en RDC, l'économie du pays en pâtit. Le début douloureux de la démocratie dans la décennie 1990 a provoqué les pillages de 1991 et 1993. Depuis, l'économie de la RDC ne s'en est jamais remise. Créer une situation explosive en RDC, revient à condamner notamment son économie, qui aspire à l'émergence, à l'horizon 2030, suivant les prévisions gouvernementales.



La CTB participe au désenclavement des provinces

La Coopération technique belge s'emploie à contribuer au désenclavement des nouvelles provinces de la RDC. Son intervention se rapporte à 3 principaux axes, à savoir : l'agriculture, le désenclavement et l'éducation. S'agissant de l'agriculture, la CTB appuie les efforts du gouvernement dans les six anciennes provinces à savoir, le Bandundu, le Kasai Oriental, la province Orientale, le Maniema, l'Équateur et le Katanga. Le désenclavement porte essentiellement sur des pistes et des endroits d'accessibilité, pour assurer une possibilité

Elle a initié des programmes d'agriculture et de désenclavement dans 4 des 6 provinces précitées, pour un montant total de 130 millions d'Euros, avec des durées moyennes de 5 ans par programme. Ces programmes sont décentralisés et ont un lien direct avec les acteurs provinciaux ; ce qui permet une proximité des décisions et des liens étroits avec les bénéficiaires. Les opportunités qui s'y dessinent avec le développement durable de l'agriculture, favorisent clairement la création d'emplois, de revenus et la préservation de



aux marchés, à la circulation des personnes et de leurs biens. L'objectif principal des programmes mis en œuvre dans les provinces vise l'augmentation des revenus du secteur agricole de façon durable dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les actions dans des dynamiques de marchés et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des hommes et des femmes.

l'environnement. La CTB veut que les stratégies et les interventions réalisées, accordent plus d'autonomie et d'efficacité aux acteurs nationaux et provinciaux. Concernant l'éducation, elle compte des équipes de nationaux et d'internationaux (120 personnes), qui ont des qualités et des expériences diverses permettant d'éduquer la population.

L'ULB appuie l'exécution de la politique de protection sociale

Une délégation de l'Université libre de Belgique (ULB) a effectué, en février 2016, une visite de travail de cinq jours en RDC. Elle a assuré, à cette occasion, la disponibilité de son institution d'apporter son expertise destinée à booster le secteur de la protection sociale en RDC. La contribution de l'ULB, qui concerne notamment un important pilier à savoir : « Innovation et Recherche », va favoriser la mise en œuvre du « Document stratégique de protection sociale » nécessitant la présence effective des partenaires. L'ONG « ULB Coopération » mène déjà des recherches sur le terrain particulièrement dans le Nord-Kivu, où la faculté de médecine de l'ULB procède à la formation des prestataires et à d'autres travaux liés à la protection sociale. Il s'agit non pas de transposer un modèle de protection sociale à la RDC mais plutôt d'appuyer une politique en la matière qui répond aux réalités et exigences du pays.

Par ailleurs, le vice-recteur de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), Serge Jaumain, a fait savoir que, du point de vue des statistiques, les étudiants congolais inscrits au sein de leur établissement occupent la « deuxième place après ceux du Maroc ». Les universitaires sont des agents de développement qui agissent en interaction avec les « Ong » à l'exemple de l'ONG « ULB Coopération ». Au total seize universités congolaises sont en collaboration avec l'ULB. La délégation de l'ULB a notamment visité l'ISAU (Institut supérieur d'architecture et d'urbanisme), qui dispose de dix doctorants (quatre en Belgique et six autres à Kinshasa) dans le cadre d'un projet, qui implique également l'Université de Liège, l'Université catholique de Louvain et l'Institut national du bâtiment et des travaux publics (INBTP) de Kinshasa.

Le projet PREPAR pour une politique agro-pastorale durable

Le projet de Renforcement des capacités d'action Politique des organisations des Producteurs Agricoles et leur fédération provinciale et nationale en RDC (PREPAR), s'est engagé, en février 2016, à doter la RDC d'une politique agro-pastorale à impact durable. Le projet PREPAR est financé par l'ONG belge **Solida-**

rité Socialiste (SOLSOC). Il vise le renforcement des capacités d'action politique des organisations des producteurs agricoles et leurs fédérations provinciale et nationale. Débuté en juillet 2015, le projet PREPAR se clôture en décembre 2016 et est réalisé dans 6 provinces de la RDC parmi lesquelles celle de l'Équateur.

L'asbl « Maillon humanitaire » à la rescousse de l'Hôpital de Référence de Lubefu

Moca Claire, fondatrice de l'asbl belge dénommée « Maillon Humanitaire », a déclaré, fin février 2016 que son association a volé au secours de l'Hôpital de Référence du territoire de Lubefu, dans la province du Sankuru. Parmi les objectifs visés, elle a noté notamment, « la formation du personnel médical de l'hôpital dont les infirmiers et les sages-femmes, la réhabilitation de l'électricité, l'organisation d'une tournée de consultation dans les villages environnants ». D'autres travaux sont en cours tels que la construction d'une pharmacie, d'un laboratoire et d'un local de maintenance. Des panneaux solaires et un centre ophtalmologique s'ajouteront au mois d'octobre 2016.

Moca Claire a indiqué que les « objectifs fixés ont été atteints mais la mission n'est pas terminée parce que l'asbl continue à accompagner cette formation médicale » par l'entremise d'une ong locale dénommée « Coopération et Développement de Lubefu » (CODEL). La collaboration entre CODEL et l'asbl belge est en œuvre depuis 2010. Parmi les problèmes récurrents auxquels les populations de Lubefu sont confrontées figurent la malnutrition, le goitre dû à l'absence d'iode dans le sel local, des maladies chronique et pandémique, l'indisponibilité des produits pharmaceutiques et le manque d'eau potable.



L'Allemagne accorde 2.000.000 € au CICR et 100.000 € à « Avocats sans frontières »

Le gouvernement fédéral allemand a approuvé un financement de 2.000.000 € au profit du Comité International de la Croix Rouge (CICR) pour la période 2016-2017 », selon un communiqué de presse de début mars 2016 de l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne en RDC.

Le soutien au projet du CICR s'inscrit dans le cadre de l'engagement continu de l'Allemagne dans les régions en crise de la RDC, où l'Allemagne s'engage par l'aide humanitaire et des projets de coopération au développement.

Un autre financement de l'ordre de 100.000 € a été accordé à l'organisation non gouvernementale « Avocats sans frontières » (ASF) pour

la mise en œuvre du projet « Protection des droits de l'homme et libertés publiques dans le contexte électoral en République Démocratique du Congo ». Cette ONG assiste en justice des prévenus et des personnes qui ont du mal à accéder à la justice à cause de la précarité et du manque de moyens financiers. Elle sensibilise en outre la population sur les préventions, en le formant sur leurs droits et en leur apprenant à se prendre en charge dans un projet de développement. Par ailleurs, elle mène une lutte acharnée contre l'impunité au Congo et dans tous les autres pays du monde sous le label du réseau « ASF ».

Visite de travail de Raymond Tshibanda à Berlin

Le ministre des Affaires étrangères et coopération internationale de la RDC, Raymond Tshibanda, et son homologue allemand, Franc-Walter Steinmeier, ont salué, à l'issue de leur entretien, le 23 janvier 2016 à Berlin, l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre leurs deux pays. Les questions de paix, l'économie et les investissements ont été au centre des discussions entre les deux personnalités. La bonne tenue du processus électoral en vue de baliser le chemin des élections justes et crédibles en RDC et la situation politique au Burundi ont également été évoquées au cours de leurs échanges. La visite du chef de la diplomatie congolaise, arrivé à Berlin le 21 janvier 2016, à l'invitation de son homologue allemand, fait suite au voyage que ce dernier avait effectué, en février 2015, en RDC à la tête d'une forte délégation d'investisseurs allemands, intéressés à investir au Congo.

Auparavant, le ministre Tshibanda avait eu une séance de travail, le 21 Janvier 2016, avec les dirigeants d'AFRIKA-VEREIN, sous la conduite de Christoph Kannengieber, directeur général de l'Association économique germano-afri-



caine, spécialisée dans le commerce extérieur des entreprises et des institutions allemandes pour l'Afrique. Il était question d'échanger sur les opportunités d'affaires au Congo-Kinshasa. L'Allemagne est la première puissance économique de l'Europe. La veille de son voyage pour l'Allemagne, Raymond Tshibanda avait conféré à Kinshasa avec Wolf Gang Maning, ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en RDC sur, entre autres, le renforcement des liens de coopération entre Berlin et Kinshasa.



RDC-FRANCE



La France réaffirme son appui dans le domaine de la formation en RDC

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Emploi, travail et prévoyance sociale, Willy Makiashi, a conféré, le 14 janvier 2016 à Kinshasa, avec l'ambassadeur de France en RDC, Alain Rémy, sur une palette de dossiers à caractère actuel et prioritaire dont la matérialisation devra s'étaler dans la durée. A l'issue de cette audience, Alain Rémy a réaffirmé la volonté de son pays de poursuivre son appui dans certains projets en RDC, telle la formation professionnelle. Ce, dans le but de permettre à l'Institut national de préparation professionnelle

(INPP) de bénéficier de l'expertise de l'Agence française de développement (AFD). Il a également évoqué les opérations de recensement de la population ainsi que les appuis aux politiques du pays en matière de santé publique. Par ailleurs, Alain Rémy a noté que la France, un important partenaire au développement de la RDC, attend que le dialogue convoqué par le Chef de l'État, Joseph Kabila, se tienne afin d'aboutir à un consensus devant baliser la voie pour un processus électoral apaisé.



RDC-SUÈDE



1250 millions de couronnes suédoises pour la coopération au développement de 2015 à 2019

L'ambassade de la Suède en RDC a fait savoir, dans un communiqué de début février 2016, que la coopération au développement de la Suède en RDC, pour la période allant de 2015 au 2019, est chiffrée à 1250 millions de couronnes suédoises soit **134 558 506 euros**.

Les apports de l'ASDI (Agence suédoise au développement international), s'élevant à 1225 millions de couronnes dans le cadre de cette stratégie, visent plusieurs objectifs. Il s'agit notamment de contribuer au renforcement de la démocratie, de l'égalité de sexes et du respect accru des droits de l'homme ainsi que de renforcer les conditions et les outils permettant aux personnes vivant dans la pauvreté d'améliorer leurs conditions de vie, l'amélioration de la santé de base, la promotion de la sécurité humaine et la protection

contre les violences. Cette stratégie accorde de l'importance à la participation des femmes dans les forums de prise de décision au niveau local et à l'amélioration des conditions de travail et de la femme et des jeunes et à l'accès accru à des services de santé infantile et maternelle de qualité. Quant aux apports de FBA (Académie Folke Bernadotte) de l'ordre de 25 millions de couronnes, ils visent à contribuer au renforcement des capacités des individus et des institutions chargées de promouvoir la sécurité et les droits de l'homme. Cette stratégie se justifie par la situation que traverse la RDC dont les défis à relever en matière de développement sont nombreux suite aux conflits dans l'Est du pays, qui ont provoqué une crise humanitaire prolongée et le déplacement de milliers de personnes.



RDC-KOWEÏT



15 milliards USD pour la construction d'une cité moderne à Kinshasa

Le ministre congolais de l'Aménagement du territoire, urbanisme et habitat, Omer Egwake, et le prince koweïtien Fahad Ibrahim AL Rashid, représentant le groupe immobilier de développement Rokomesko, ont signé, le 18 janvier 2016 à Kinshasa, un accord de financement de l'ordre de 400 millions USD pour la construction d'une cité moderne aux standards internationaux. Le contrat signé

visait à construire une cité moderne comprenant en son sein des centres commerciaux, des écoles, des hôpitaux. Selon la source, le projet pourra être couvert par près de 15 milliards USD. Il comprendra quatre blocs de huit étages chacun, un centre commercial et tout ce qui est nécessaire pour satisfaire les besoins primaires de la population.



RDC-CHINE



Une délégation d'investisseurs chinois séjourne à Kalemie

Une délégation d'investisseurs chinois de l'entreprise DIWCHIN conduite par son Directeur général David Hewenium, a séjourné, en janvier 2016 à Kalemie, dans le cadre d'une mission de prospection dans la nouvelle province du Tanganyika. Elle a, à cette occasion, visité le port public et l'aéroport de Kalemie, la localité de Lukungulo pour y ériger le campus de l'Université de Kalemie et le stade omnisport

de Kalemie à Kichanga, les localités de Makala à 12 Km et Kabimba à 60 Km de Kalemie pour s'imprégner des activités des deux usines de la société INTERLAC, dont l'une d'extraction du charbon et l'autre de fabrication de ciment. La délégation chinoise a émis le souhait d'épauler INTERLAC pour l'amélioration de la production de charbon et de ciment.



RDC-GRANDS LACS



Première conférence sur les investissements privés dans la région des Grands lacs

La Conférence sur les investissements privés dans la région des Grands lacs s'est tenue les 24 et 25 février 2016 à Kinshasa en présence du Secrétaire général de l'ONU et avec la coopération des dirigeants de gouvernements de la région, des représentants d'entreprises, des investisseurs, des opérateurs économiques, des bailleurs de fonds internationaux ainsi que des partenaires au développement. Elle a permis aux participants d'identifier des opportunités d'investissements à long terme et de présenter des projets immédiatement bancables. Ban Ki-moon a à cet effet encouragé les diri-

geants des pays de cette région d'Afrique à créer un environnement favorable à la croissance économique permettant aux populations de réaliser leur potentiel. A en croire Said Djinnit, l'envoyé spécial des Nations-Unies dans la région des Grands Lacs, sur plus de 400 projets examinés dans le cadre de la préparation de cette conférence, seulement 25 ont été retenus. Cette conférence a consisté en une dynamique visant à mettre en contact les investisseurs et les hommes d'affaire de la région, surtout dans les domaines des infrastructures et de l'énergie.

Le secrétaire exécutif de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL), Alphonse Ntumba Luaba, a annoncé, la veille de la conférence, la création d'une **chambre d'affaires de la CIRGL** destinée à renforcer les échanges entre opérateurs économiques de la région. La motivation des chefs d'états et des gouvernements à travers cette conférence a été de renforcer la coopération économique, élargir le champ des opportunités d'échanges commerciaux, créer des emplois afin de contribuer à la stabilité et la paix dans la région des Grands Lacs.

L'agriculture, l'énergie, les finances, les technologies de l'information et de la communication, les infrastructures, les mines et le tourisme sont les secteurs-clés pour lesquels les conférenciers ont discuté des opportunités d'affaires.

Ce forum est le premier du genre dans la région. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Ad-

dis-Abeba signé le 24 février 2013 par les pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Elle a été organisée par le Bureau de l'Envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs et le secrétariat exécutif de la CIRGL, avec le soutien du gouvernement de la RDC.

En marge de sa visite à Kinshasa dans le cadre des travaux de la première conférence sur les investissements du secteur privé dans la région des Grands lacs africains, le Président de la République, Joseph Kabila Kabange, a conféré, le 24 février 2016 à Kinshasa, avec le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon dans son cabinet de travail à Kinshasa. Ce dernier n'a fait aucune déclaration à la presse à l'issue de l'entretien. Avec le ministre des Affaires étrangères et coopération internationale, Raymond Tshibanda, Ban Ki-moon a évoqué notamment la reprise de la collaboration entre les FARDC et la MONUSCO.

CIRGL : Evaluation à Luanda de la situation sécuritaire régionale

Le ministre des Affaires étrangères et coopération internationale, Raymond Tshibanda, a participé aux travaux de la 6^{ème} session ordinaire des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), consacrée à l'évaluation de la situation sécuritaire dans la région, tenue à Luanda, en Angola, du 08 au 12 février 2016. Cette rencontre, placée sous le thème « Accélérons la mise en œuvre effective du pacte et de ses protocoles pour une meilleure démocratie et stabilité dans la région des Grands Lacs », a consisté en l'examen des questions liées à la situation sécuritaire dans la région des Grands Lacs, à l'adoption du rapport d'activités du secrétaire exécutif sortant, Alphonse Ntumba Luaba, à l'adoption du rapport sécuritaire des ministres de la Défense de la CIRGL, à l'adoption du rapport des coordonnateurs nationaux et à l'analyse des candidatures au poste de secrétaire exécutif de la CIRGL. Quatre pays sont dans la course pour succéder au Congo-



lais Alphonse Ntumba Luaba : la Zambie, le Kenya, le Soudan et le Soudan du Sud. Les recommandations et décisions des ministres ont été transmises au sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement initialement prévu le 12 février dernier mais qui, aux dernières nouvelles, est reporté au mois de mars 2016.

Grands Lacs : 17 associations engagées dans la lutte contre le commerce illicite de minerais

L'assemblée générale ordinaire de la Coalition de la société civile de la région des Grands Lacs (Cosoc) regroupant dix-sept associations du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda et de la RDC s'est tenue du 25 au 27 février 2016, à Bukavu, en RDC. A l'issue de ces assises, les participants ont résolu de militer contre le commerce illicite des produits miniers dans cette partie de l'Afrique. Ces associations envisagent à cet effet d'échanger directement avec les décideurs politiques de la région et former la population et les acteurs locaux de la société civile.

Selon le Secrétaire exécutif de la Cosoc, Cyprien Birhingingwa, la société civile va inci-

ter la population à comprendre les enjeux de l'exploitation et du commerce des minerais, notamment en lien avec la paix, la sécurité, la stabilité et le développement.

Plusieurs tonnes de minerais sont exportées frauduleusement vers les pays voisins de la RDC. L'exportation frauduleuse des minerais congolais occasionne des pertes pour le Trésor public. Il avait estimé que les populations, principalement celles vivant dans les zones d'exploitation, ne tirent pas profit de ce commerce illicite des minerais. Selon plusieurs rapports des experts des Nations unies, le commerce illicite de minerais est la principale source de financement des groupes armés.



RDC-BANQUE MONDIALE



La Banque mondiale consent 704,6 millions USD pour le développement humain en RDC

La Banque mondiale a consenti une somme de 704,6 millions USD pour améliorer sept projets du développement humain en RDC. Ces projets représentent environ 16% du portfolio de la Banque mondiale. Ils concernent la protection sociale, dont le projet des enfants dits de la rue (EDR), pour une enveloppe évaluée à 10 millions USD et le projet de stabilisation de l'Est de la RDC pour la paix (STEF) évalué à 79,1 millions USD. Bien que certains aspects du système pour le développement humain en RDC soient renforcés, des défis importants doivent encore être surmontés. Il s'agit notamment de l'accès aux services de protection sociale, de prévention et de prise en charge des survivants de violences sexuelles basées sur le genre. Les services de santé et de l'éducation existent, mais les pauvres n'y ont pas toujours accès. D'autres défis sont également l'appui global aux secteurs où faute de ressources, les programmes se sont focalisés sur les domaines prioritaires dans chaque secteur et n'ont pas encore réussi à développer chaque

secteur de manière globale. Dans le secteur de l'éducation, l'appui s'est surtout concentré sur l'éducation primaire. A cet effet, la Banque mondiale est à présent entrain d'accorder une attention aux niveaux secondaire et supérieur. L'accès au système d'information, qui permet une gestion efficace des ressources demeure faible dans les ministères concernés. De nouveaux systèmes qui permettront de bénéficier des nouvelles technologies d'information seront très utiles pour améliorer l'efficacité des investissements. Le secteur du développement humain à la Banque mondiale comprend l'éducation, la santé, la protection sociale et les questions de genre, y inclut les violences sexuelles. L'objectif de ce secteur est d'assurer que tout individu, peu importe son origine, son genre ou son statut social, ait accès aux opportunités qui lui permettront de se développer entièrement afin de maximiser sa participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

Par ailleurs, un crédit de 15 millions de dollars américains sera mis à la disposition des institutions financières sélectionnées pour accor-

der des prêts aux petites et moyennes entreprises congolaises (PME).

La Banque mondiale décaisse 925,68 millions USD pour 26 projets en RDC

Le montant global de décaissements de la Banque mondiale en faveur de vingt-six projets en cours d'exécution en RDC à fin mai 2016 est à hauteur de 925,68 millions de dollars américains. Cette enveloppe s'inscrit dans le cadre de l'appui que la Banque mondiale apporte à la RDC dans le cadre de sa stratégie d'Assistance Pays (CAS) en vue de soutenir des piliers de la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) pour la période 2011-2015. Le portefeuille de cette institution en RDC, pour l'ensemble de ces projets, représente un engagement global de 3,3 milliards de dollars américains, dont deux projets régionaux pour un montant total de 1,14 milliards de dollars USD. Il comprend essentiellement des projets de réhabilitation des infrastructures de base : route, chemin de fer, eau potable et électricité. Il concerne également la gouvernance dans la gestion des finances publiques dans six provinces et le secteur des mines ; la réforme des entreprises publiques et l'amélioration du climat des affaires. Il s'agit en outre de la réhabilitation des

infrastructures de santé et d'éducation ainsi que de l'amélioration des services de santé, d'éducation et de protection sociale. Des projets de gestion des forêts, parcs nationaux et d'agriculture sont également concernés par l'appui de la Banque mondiale.

Pour la période allant de 2013 à 2016, la Banque mondiale entend accroître l'efficacité de l'État au niveau central et décentralisé, améliorer la bonne gouvernance, renforcer la compétitivité de l'économie en accélérant la croissance tirée par le secteur privé, créateur d'emplois. Elle vise également à améliorer la prestation des services sociaux afin de relever les indicateurs de développement humain et d'apporter une réponse aux problèmes de fragilité et de conflits dans les provinces de l'Est de la RDC. De ces interventions, la Banque alloue 63% au secteur des infrastructures et de développement durable, 16% aux secteurs sociaux, 6% à la gouvernance, incluant le secteur minier et 15% au secteur privé et à l'agriculture.



RDC-BAD



Barrage Ruzizi III: 138 millions de dollars

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé 138 millions de prêts et de subventions pour financer le projet de centrale hydroélectrique « Ruzizi III », qui doit alimenter le Burundi, la RDC et le Rwanda. Cette centrale fait partie du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et implique le Burundi, la RDC et le Rwanda. Ces trois États forment la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL). D'une capacité de 147 mégawatts (MW), Ru-

zizi III fait suite aux programmes Ruzizi I (1958) et Ruzizi II (1989). Ce projet a fait l'objet d'un accord en septembre 2014 entre les pays de la CEPGL et un consortium mené par Sithe Global, filiale du fonds d'investissement américain The Blackstone Group, et Industrial Promotion Services (IPS), filiale du groupe Aga Khan Fund for Economic Development (AKFED). Son coût global est estimé à 625,19 millions de dollars américains, indique le communiqué de la BAD. En septembre 2014, un coût total de 650

millions de dollars avait été évoqué. L'électricité produite par Ruzizi III alimentera également l'East African Power Pool (EAPP), un projet d'interconnexion électrique, rassemblant une dizaine de pays de la Comesa (la RDC, l'Éthiopie, l'Égypte, le Rwanda, le Kenya, le Sudan, le Burundi, la Tanzanie, la Libye et l'Ouganda).

Le démarrage de la construction de la centrale Ruzizi III avait été annoncé pour 2016, lors de la signature de l'accord entre EGL et le consortium Sithe Global/IPS. Un futur développement – Ruzizi IV – d'une capacité de 200 MW, avait également été évoqué à l'époque.

Projet d'appui au développement du secteur privé et à la création de l'emploi: 3.403.354 USD

La Banque africaine de développement (BAD) a financé à hauteur de 3.403.354.50 dollars américains le Projet d'appui au développement du secteur privé et à la création de l'emploi « PADST-CE », pour la réalisation des aspects administratifs. Le premier décaissement servira à couvrir les dépenses liées au fonctionnement et aux services des consultants pour l'ensemble des structures bénéficiaires, tandis que les autres dépenses prévues pour cette année, feront l'objet de paiement direct par cette même institution bancaire. Au cours de la première réunion du Comité de pilotage de ce projet, tenue en février 2016, le ministre du Plan et Révolution de la Modernité, Georges Wembi Loambo, a expliqué aux participants, les avancées de ce projet et la maîtrise des règles et des procédures de la BAD, en matière de décaissement des fonds, de passation des marchés et de gestion financière et comp-

table. Ceci en vue d'une bonne compréhension et collaboration, entre la cellule d'exécution de la BAD et les structures bénéficiaires, pour l'exécution harmonieuse du projet.

Le ministre Wembi a rappelé que le PADSP-CE est financé par la Banque africaine de développement à hauteur de 38 millions d'unités de comptes, soit environ 54 millions de dollars américains. Il comprend trois composantes, dont la première vise la consolidation du climat des affaires et des institutions de promotion et d'appui au secteur privé ; la deuxième entend favoriser l'éclosion du secteur privé, pour une croissance soutenue et génératrice d'emplois durables ; la troisième, concerne la gestion efficiente du Projet à travers la cellule d'exécution du Projet, de la Direction du Secrétariat des Fonds de contrepartie.



Publications de la Représentation économique et commerciale
des Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Ambassade de Belgique - Jérôme Roux
Tél. : 0815048271 - Email : beltrade@vodanet.cd

BELTRADE

info **mission** **contact**

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RDC

Beltrade info en ligne sur
www.beltrade-congo.com

AGRICULTURE

Le Gouvernement adopte des nouvelles stratégies d'investissement dans le secteur agricole

L'ancien secrétaire général du ministère de l'Agriculture, pêche et élevage, Hubert Ali Ramazani, a indiqué, fin janvier 2016, que le gouvernement a adopté de nouvelles stratégies d'investissement dans le secteur agricole afin d'accroître l'économie des classes moyennes et de réduire la pauvreté en milieu rural. Il a fait savoir que le gouvernement a adopté le Plan national d'investissement agricole (PNIA) constituant le cadre de planification de fonds nationaux et extérieurs pour le secteur agricole et rural, allant de 2013 à 2020, soit huit ans.

L'objectif du PNIA consiste à stimuler le taux de croissance du secteur agricole pour atteindre 6% l'an. Ce niveau est susceptible d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations congolaises et de générer durablement des emplois et des revenus. Le PNIA a planifié les stratégies d'investissement visant la réduction de moitié du nombre de personnes vivant en insécurité alimentaire (de 40% aujourd'hui à moins de 20% en 2020), chez les enfants de moins de 5 ans, la réduction de la malnutrition chronique de 43% à moins de 20% et de la malnutrition aiguë de 8% à moins de 5%, la création d'un million d'emplois et l'augmentation des revenus agricoles de 100%.

Le gouvernement estime qu'une augmentation des revenus d'un dollar dans le secteur



Fraises du Nord-Kivu

agricole génère une croissance de 1,5 à 2,5 dollars américains des revenus dans les autres secteurs d'activités économiques en milieu rural. Les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs sont de 5,7 milliards de dollars américains dont 2 milliards de dollars américains environ de fonds acquis et 3,7 milliards de dollars de fonds à mobiliser. La création des parcs agro-industriels dans plusieurs provinces s'inscrit dans cette stratégie. Entre autre, le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo.

Les parcs agro-industriels dotés d'un code d'éthique et de bonne conduite

La signature du code d'éthique et de bonne conduite des affaires, acte d'engagement des parties prenantes des Parcs agro-industriels (PAI), est intervenue le mardi 23 février 2016, à l'hôtel du Gouvernement, à l'initiative du Premier ministre Augustin Matata Ponyo à l'issue d'un atelier de validation, qui a mobilisé plus d'une cinquantaine des participants. Le Premier ministre congolais inscrit cette initiative

dans le cadre de la bonne gouvernance. Ce code d'éthique a été élaboré avec le concours de Dr Djordjija, DG de Global CDL, un bureau d'études basé aux États-Unis, en collaboration avec le cabinet Winak. Selon Guillaume Kalala de ce dernier cabinet, ce code a l'avantage de stimuler les vertus de loyauté, d'intégrité et de transparence.

Licenciement de 140 travailleurs du projet Bukanga Lonzo

Le parc agro-industriel de Bukanga Lonzo, a décidé de remercier cent quarante travailleurs non compétitifs pour la deuxième phase du projet, a annoncé à la presse sa directrice générale, Ida Kamonji Naserua, précisant que les agents licenciés vont bénéficier de leurs indemnités de fin de service. Pour la directrice générale du parc agro-industriel de Bukanga Lonzo, cette décision n'est pas une sanction vis-à-vis de travailleurs, qui ont réclamé un contrat à durée indéterminée. «En réalité, ils étaient 300 et il y en a 160 qui ont été retenus. Les 140 travailleurs que nous allons remercier sont ceux qui ne remplissent pas les conditions pour le type de tâches que nous [aurons] à la deuxième phase du parc », a-t-elle souligné.

Les travailleurs de Bukanga Longo avaient déclenché un mouvement de grève, dans la première semaine du mois de février, pour revendiquer la signature de contrats stables, après plus d'une année de travail comme journaliers. Ils dénonçaient aussi le traitement discriminatoire entre le personnel expatrié et les nationaux. Le projet de parc agro-industriel de Bukanga Lonzo, a été officiellement inauguré en juillet 2014 par le président de la République, Joseph Kabila. La première récolte de maïs est intervenue sept mois après le début des activités sur ce site, situé à 240 km de Kinshasa, sur la route menant vers Kikwit, dans la province de la Kwango.

Hausse du prix de farine de maïs de Bukanga-Lonzo

Le prix d'un sac de farine de maïs de Bukanga-Lonzo, a connu une hausse sur les différents points de vente et marchés de Kinshasa, passant de 18.000 Francs congolais à 26.000 FC. Selon les revendeurs de cette farine, la hausse de prix est consécutive à la rareté de ces produits et à son interdiction d'entrée en RDC à partir de Lufu, un marché frontalier, entre la RDC et l'Angola. Cette interdiction

d'importation de la farine de maïs de l'Angola a également entraîné la hausse du maïs graines qui se vendait à 800 FC la mesure (Ekolo-environ 500 grammes) contre 1000 FC la même mesure ces jours. Les consommateurs et les revendeurs en appellent à la libéralisation du marché des produits de première nécessité, estimant que la concurrence sur le marché, joue un rôle important dans la stabilité des prix.

Exécution du projet de promotion de la chaîne de valeurs de la filière manioc

Le gouvernement congolais et la FAO ont exécuté, de janvier 2014 à décembre 2015, un projet pilote de coopération technique, intitulé « Projet d'appui à la promotion de la chaîne de valeurs de la filière manioc » en RDC. L'objectif général de ce projet, est de contribuer, à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations rurales en RDC par la promotion de la chaîne de valeurs de la filière manioc. Il vise également l'amélioration et l'accroissement des revenus, la réduction des importations de denrées alimentaires par l'augmenta-

tion durable de la production et la productivité du manioc et la réduction des pertes poste-récolte de manioc. Le développement des liens opérationnels de la productivité et la compétitivité des différents maillons de la filière et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, ont aussi été visés par le projet. L'exécution de la phase pilote de ce projet a permis, d'obtenir dans un délai raisonnable, un impact tangible dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des populations cibles. Il a également intégré la structuration

des producteurs, l'intensification de la production, la transformation et la commercialisation des produits et sous produits du manioc, en plus du renforcement des capacités des maillons clés de la chaîne et la création des conditions favorables au développement et à l'opérationnalité de toute la filière de manioc. Les produits qui sont obtenus, à travers ce projet, sont des micro cossettes de haute qualité, de la farine panifiable, et l'amidon, qui sont vendus sur les différents marchés de Kinshasa. Le manioc constitue la principale source alimentaire pour plus de 75% de la population en

RDC. Il possède un fort potentiel pour le développement de l'agro-industrie en RDC notamment dans la production de pâte alimentaire, de farine de pain, de confiserie, d'amidon et de biocarburant. Le Centre d'appui pour le développement intégral de Mbakana (CADIM), dans la commune de Maluku, à 180 KM de la ville province de Kinshasa, a bénéficié d'unités de transformation de manioc, dans le cadre du projet de la FAO, d'appui à la promotion de la chaîne de valeurs de la filière manioc en RDC.

Le budget 2016 du PPAKIN évalué à 9.083.077, 95 USD

Le plan de travail ainsi que le budget annuel de l'exercice 2016 du Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de la ville de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers « PPAKIN », a été présenté, en janvier 2016, au comité de pilotage pour approbation. Ceci est intervenu au cours d'une réunion d'évaluation du PTBA 2015, organisée au secrétariat général du ministère de l'Agriculture, pêche et élevage. Le coordonnateur de l'unité de gestion du PPAKIN, Benoît Pembe, estime que le taux d'exécution financière du projet pour l'exercice 2015 est supérieur à 70%. Ce, en dépit des difficultés financières et de gestion du projet. Cette situation n'a pas permis au Programme de bien mettre en œuvre certaines activités phares de ce PTBA, telles que les activités de stockage, de commercialisation et de transformation ainsi que la mise en œuvre de palmeraies villageoises dans les zones d'intervention du projet.

Selon Benoît Pembe, le PTBA 2016 a intégré des activités qui permettront d'influencer les déclencheurs, c'est-à-dire des activités qui amélioreront le niveau d'atteinte des objec-

tifs spécifiques de la première phase du projet. Celui-ci vise le développement des pôles maraîchers et vivriers et consiste à appuyer les ménages agricoles, ajoutant qu'il est étalé sur une durée globale de 10 ans, repartis en deux phases. Le plan de travail et budget annuel 2016 est censé parachever les activités non réalisées en 2015 et mettre un accent particulier dans la réalisation des infrastructures rurales et l'aménagement des ouvrages hydro-agricoles, l'appui aux unions des organisations paysannes, et la facilitation de l'accès aux semences de qualité. Le PPAKIN, démarré en 2013, est conjointement financé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le gouvernement congolais avec comme objectif globale d'améliorer, d'une part, la production maraîchère et vivrière et, d'autre part, d'assurer le développement des zones ciblées par le projet. Il prévoit de bénéficier à près de 15 000 exploitants maraîchers à Kinshasa et au Kongo-Central ainsi que 100.000 ménages de producteurs et transformateurs vivriers, dans les trois territoires de la Province du Kwilu.

La FAO cible trois secteurs prioritaires en RDC

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a retenu, pour la période 2016-2017, trois domaines prioritaires pour améliorer la productivité agricole en RDC :

- l'amélioration de la gouvernance des secteurs de l'agriculture et du développement rural, des ressources naturelles renouvelables et de la gestion des crises ;

- le développement des filières végétales, animales et halieutiques par l'approche des chaînes de valeur et de l'agro-business ;
- la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

La FAO vise la sécurité alimentaire des populations victimes de la guerre à l'Est du pays. L'assistance de la FAO a consisté à accroître la production vivrière. Grâce à la fourniture de semences de qualité, d'outils agricoles et la vulgarisation de nouvelles techniques culturales.

S'agissant de l'environnement, la FAO est pour une gestion durable des forêts et le respect des normes prescrites pour les cultures sur brûlis. Au mois de juin 2015, un million et demi (1,5 millions) de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays et plus de 440.500 réfugiés congolais s'étaient enfuis vers les pays voisins. Le nombre de personnes en crise alimentaire étaient estimés à 6,5 millions, selon le cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.

Projet de création d'un parc agropastoral industriel dans le territoire de Seke-Banza

Un projet de création d'un parc agropastoral industriel est en gestation dans la vallée de Monzi, secteur de Bundi, territoire de Seke-Banza au Kongo Central, à l'initiative d'un opérateur économique de ce territoire. Ce projet de développement communautaire local sera axé sur la commercialisation des produits agropastoraux. L'initiateur du projet est au stade des négociations de l'achat des espaces verts auprès des ayant droits fonciers de Seke-Banza. Réputé pour la fertilité

de son sol favorable à l'agriculture et l'élevage, le territoire de Seke-Banza produit en grande quantité le haricot, l'arachide, le maïs, la banane plantain, la canne à sucre, la noix de palme, le manioc, le café, le cacao et diverses gammes d'ignames et de patates douces. Par ailleurs, le parc agro-industriel dans de Lyembe, dans l'ex province de l'Équateur, est en voie d'être relancé, à en croire le commissaire spécial de l'Équateur, Roger Mwamba.



Projet de recherche pour l'innovation agricole Tenue d'un atelier de formation sur la bio-statistique en RDC

Un atelier de formation sur la bio-statistique a été organisé, en janvier 2016 au siège de l'Institut international d'Agriculture tropicale (IITA) à Kinshasa/Gombe, en faveur des lauréats de la deuxième phase du projet de recherche pour l'innovation agricole (PRIA). Il s'agit d'un projet

de redynamisation de la recherche pour le développement, financé par le gouvernement de la RDC et mis en œuvre par l'IITA en vertu d'un protocole d'accord conclu en juin 2013.

TÉLÉCOMMUNICATION/FINANCE

Installation du réseau de télécommunication interbancaire en RDC

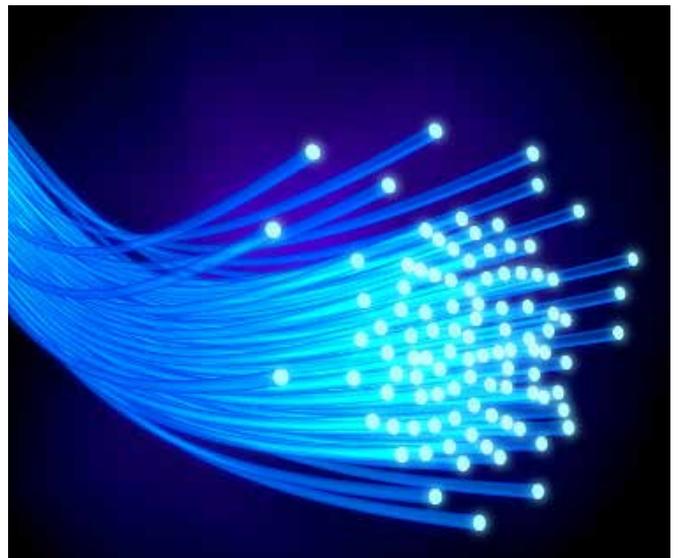
Le réseau de télécommunication interbancaire à fibre optique a été installé le 2 février 2016 au siège de la Banque centrale du Congo. Le coordonnateur de la cellule chargée de l'exécution de ce projet, Alain Lungungu, explique que cette infrastructure va notamment réduire le délai de transaction financière entre la RDC et l'étranger. Selon lui, il va aussi améliorer le climat des affaires et le vécu quotidien des investisseurs. Ce réseau est connecté à 19 banques commerciales agréées, la direction du trésor et la direction de l'ordonnancement du ministère des finances. Il permettra également la mise en place d'un système national de paiement en RDC. Le réseau de télécom-

munication interbancaire est une composante du projet de développement des infrastructures financières et de marché. Il est financé par la Banque mondiale à hauteur de 30 millions USD. Ce projet du gouvernement s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'infrastructure du système de paiement pour une finance inclusive. La deuxième phase du projet qui consiste à l'implémentation de la monétique interbancaire bancaire, est en cours d'exécution. Le réseau à fibre optique qui devra assurer la communication entre les banques commerciales, est construit par la société Standard télécom.

92 millions USD, don de la Banque mondiale pour corriger les imperfections de la première phase de la fibre optique

Le vice Premier ministre et ministre des PT-NTIC, Thomas Luhaka, a annoncé, au cours d'un dîner baptisé « Dîner informatique 2016 », organisé début février 2016, à l'Université Libre de Kinshasa (ULK) par les étudiants de cet établissement universitaire, que la Banque mondiale a disponibilisé 92 millions USD afin de permettre d'auditer les installations de la fibre optique et corriger les imperfections de la première phase de la fibre optique, sur la ligne Moanda-Kinshasa. Il s'agit, à l'en croire, de créer une ligne de secours Moanda-Kinshasa afin de prévenir toute coupure éventuelle de la ligne, qui pourrait subvenir en cas, par exemple, d'une catastrophe naturelle (érosion...). Plutôt que de recourir au satellite, il s'agira, dans ce cas, de recourir à cette ligne afin de diminuer le coût. Il s'agit aussi d'aider la RDC à se connecter avec les pays voisins, dont le Soudan, le Rwanda, le Burundi et la Zambie, qui ont amené leur fibre optique à la frontière avec la RDC. Le vice-Premier mi-

nistre a saisi cette opportunité pour annoncer la création, à la demande de la Banque Mondiale, d'une nouvelle société, dénommée Société congolaise des fibres (SOCOF). Selon la Banque mondiale, la SCPT a un lourd passif et ne saura pas gérer la fibre optique.



Google prêt à investir 1 milliard USD pour le maillage de Kinshasa

Thomas Luhaka a également indiqué que la RDC est en pour-parler avec Google, une grande société américaine, qui est prête à investir 1 milliard USD pour faire le maillage de toute la ville de Kinshasa. Google, qui a l'expérience pour avoir fait le maillage en Ouganda, veut gagner des clients pour sa publicité sur l'autoroute. En effet, il veut investir dans le maillage de la ville de Kinshasa, pour permettre aux Congolais, d'avoir accès à l'internet à haut débit et par voie de conséquence, faire passer sa publicité. La RDC est, dans la première phase de l'installation de la fibre optique au pays, reliée au câble sous marin, qui part de l'Afrique du Sud jusqu'à Moanda, dans la province du Kongo Central. Partie du point d'atterrissage de Moanda jusqu'à l'immeuble de la Société commerciale des Postes et télécommunications (SCPT) sur une distance d'environ 650 Km, la fibre optique est actuel-



lement opérationnelle à Kinshasa. Toutes les grandes entreprises de télécommunications, notamment Vodacom, Airtel et Orange, sont abonnées à la SCPT.

Télécoms : Orange rachète Tigo RDC pour 160 millions USD

Le groupe de télécommunications français Orange a racheté, en février 2016, la filiale en RDC de son homologue Millicom, basé au Luxembourg. La transaction a été conclue pour 160 millions de dollars américains (143,3 millions d'euros), précise Millicom, qui opère en RDC sous la marque Tigo. « Le marché mobile en RDC connaît une croissance significative et est actuellement le plus grand marché mobile d'Afrique centrale et de l'Ouest après le Nigeria, avec plus de 40 millions d'abonnés. Tigo RDC correspond parfaitement à Orange, étant donné la complémentarité de leurs opérations sur le plan géographique et culturel », a souligné Orange dans un communiqué distinct. « Cet accord permettrait à Orange de renforcer significativement sa présence en RDC et de devenir ainsi l'un des opérateurs leaders du

pays. Il permettra aussi de créer des synergies significatives », a-t-il ajouté. Orange est présent en RDC depuis 2012. En 2014, le PDG du groupe, Stéphane Richard, avait affirmé avoir pour ambition de devenir « leader » de ce marché infrastructures délabrées mais grand comme cinq fois la France.

L'opérateur, qui fait du continent africain l'une de ses priorités, a déjà racheté en janvier 2016 deux filiales de son concurrent indien Airtel, au Burkina Faso et en Sierra Leone. « La cession de Tigo DRC est conforme à notre stratégie de participer au mouvement de consolidation et de concentrer nos ressources sur nos marchés les plus prometteurs », a commenté pour sa part Mauricio Ramos, directeur général de Millicom, dans le bref communiqué de la société.

BANQUE

La troisième banque de la RDC limite les retraits à ses guichets

La troisième banque de la République démocratique du Congo a annoncé le 31.03.2016 à Kinshasa avoir limité les retraits à ses guichets face à une «brutale» crise de liquidités.

Selon une source interne à la BIAC, le bilan de la banque est par ailleurs «plombé» par des créances d'un montant de 25 millions de dollars sur l'État congolais, qui nuisent à sa capacité à emprunter.

Selon une autre source proche de la Biac, l'enveloppe de ce financement s'élèvera entre 40 et 50 millions de dollars. Elle sera composée d'un réescompte de 16 milliards de francs

congolais (environ 14,8 millions d'euros déjà annoncés le 30 mars), une garantie du Gouvernement sur des créances publiques et d'un refinancement. « L'objectif de cette enveloppe est de rassurer les autres banques qui ne se prêtent plus entre elles et d'éviter le 'bank run' des 340 000 déposants de la Biac », explique cette source.

Pour la direction de la BIAC, des négociations sont en cours avec le gouvernement pour permettre à la banque de revenir à une situation viable.

CONSTRUCTION

Le Président Joseph Kabila visite trois stades en construction

Le Président de la République, Joseph Kabila, a visité, début février 2016, les stades municipaux en construction dans les communes de Barumbu, Matete et Bandalungwa. Dans les deux premiers stades, construits par la société SOTEL, il a visité, sous les explications de l'ingénieur Patrick Mushamuka Buhendwa, les aires de jeux, les bâtiments administratifs, les infirmeries et les groupes électrogènes, qui vont alimenter tout le stade en énergie électrique, en cas de coupure de l'électricité. A en croire l'lr. Mushamuka, les travaux effectués dans ces deux stades, respectent les normes de la FIFA et sont exécutés à 99%. Il ne reste plus que l'installation de l'éclairage pour les matchs nocturnes et la sonorisation. A Bandalungwa, le Chef de l'État a visité l'ensemble du

stade en construction, sous les explications de l'architecte Siméon Musingandu, maître de l'ouvrage. Pour ce dernier, le stade de Bandalungwa, dont les travaux sont effectués à 60%, dispose d'une particularité par rapport aux deux autres, dans la mesure où il dispose d'un terrain de football et d'un stadium de basketball, totalement couverts. Il a fait savoir que, le retard connu dans l'exécution des travaux, fait suite à l'état marécageux du terrain, qui a nécessité des travaux supplémentaires. L'objectif de la construction de tous ces stades est d'accroître la qualité des prestations des jeunes sportifs dans les différentes communes par la pratique du football dans des stades bien assainis.

Baisse du prix du sac de ciment à Kinshasa

Le prix du sac de ciment dégringole sur les marchés de Kinshasa et du Kongo central. En février 2016, il a été constaté une nouvelle baisse de plus ou moins 17% par rapport à son prix de fin décembre 2015 et de plus de 30%, dans la province du Kongo Central. Les revendeurs de sacs de ciment gris importé, qui s'approvisionnent au marché, ouvert au poste-frontalier principal de Lufu, bourgade située à quelques 120 km de Matadi, et à plus ou moins 230 Km de Kinshasa, le prix du ciment importé, en provenance de l'Angola, est vendu à 5 USD, soit l'équivalent de 4.750 FC le sac de 50 kg. Ce ciment provenant de l'Angola n'est pas estampillé made in Angola. Il serait

de provenance d'autres pays africains producteurs ou d'ailleurs dans le monde. Ceci fait suite à la mesure de libéralisation du marché du ciment gris Portland intervenue en 2007. Il s'agissait de répondre à la forte demande induite par le boom du secteur de construction, après une période d'asphyxie entre les années 2006 et 2007. Cette rareté avait fait prospérer la spéculation. Si cette mesure de libéralisation a produit des effets positifs pour le secteur de construction et des infrastructures, il n'en demeure pas moins qu'elle a écorné la rentabilité de l'industrie nationale du ciment gris.

TRANSPORTS

Transport ferroviaire

Poursuite des travaux de modernisation de la voirie ferroviaire Kin Est/Kimwenzza

Le Directeur général de la Société Commerciale des Transports et des Ports (SCTP), Kimbembe Mazunga, a effectué une visite d'inspection des travaux de réhabilitation du chemin de fer Matadi-Kinshasa financés par le Gouvernement à hauteur de 10,7 millions de dollars américains. La partie de la voirie comprise entre la Gare centrale (Kin/Est) et la gare de Kimwenzza présente un nouveau visage suite aux travaux déjà réalisés. Il s'agit de la construction des caniveaux, l'érection d'une grille de deux côtés de la voie, la plantation d'une pelouse à la gare de Matete, l'assainissement de la gare de Kimwenzza, l'évacuation permanente des immondices. Ces travaux, débutés en octobre 2015, s'inscrivent dans le cadre de la politique de modernisation de la voie ferroviaire de la RDC. A cette occasion, Kimbembe Mazunga a annoncé qu'un lot important de dix voitures de luxe a été commandé par le Gouvernement pour voir comment lancer une deuxième ro-



tation du train Express puis mettre en place un train omnibus. Il a en outre indiqué qu'en fin mars 2016, deux locomotives sortiront des ateliers centraux de Mbanza Ngungu. Ce qui relèvera à six le nombre de locomotives de la SCTP.

Transport routier

164.000.000 USD pour la réhabilitation des axes routiers Komanda – Bunia – Mahagi

La coordination de la cellule des infrastructures du ministère des infrastructures, travaux publics et reconstruction (ITPR) entend lancer les travaux de réhabilitation des axes routiers Komanda – Bunia – Mahagi jusqu'à Goli en Ituri, pour relier Beni – Kasindi au Nord-Kivu dans le cadre du projet « pro – route ». C'est depuis le 18 février 2016 que la Banque mondiale a approuvé le complément de financement additionnel pour le projet, qui comprend sa contribution, de l'ordre de 125.000.000 dollars américains et celle du Fonds national d'entretien routier (FONER), pour 40.000.000 dollars américain. En tout, 164 millions de dollars. Ces travaux seront exécutés par une entreprise, sur procédure ouverte d'appel d'offre international qui est en cours. Outre la réhabilitation de ces axes routiers, tous les ponts sur l'axe Bunia – Mahagi – Goli seront pris en charge par ce projet et auront le même standard que ceux se trouvant sur l'axe Kisangani – Komanda, nouvellement remplacés. Pro-



route est un projet du gouvernement congolais qui vise la réouverture des routes du pays. Par ailleurs, le Commissaire spécial de la province du Haut-Uélé, Célestin Bandomiso, et le responsable de l'entreprise Inter Oriental Bisness (IOB), Fanny Machondo, ont conclu, fin février 2016, un protocole d'accord en vue de la réhabilitation de l'axe routier Isiro-mungbere-Watsa.

1 000 000 000 USD par an pour la construction et l'entretien des routes

Une enveloppe annuelle d'un milliard de dollars américains est nécessaire pour que le RDC : l'entretien et la construction des routes nécessitent 1 milliard USD par an 2016-03-07 2016-03-07 gouvernement de la RDC construisent des routes et entretiennent son réseau routier interne. Une somme que le gouvernement n'est pas en mesure de déboursier avec ses fonds propres. Pour y remédier, il développe trois piliers palliatifs. Le premier pilier est celui du partenariat public-privé, là où l'activité économique est assez importante, avec un minimum de trafic de 15 000 véhicules par jour. Le deuxième pilier, est celui des partenaires techniques et financiers, à l'instar de la BAD, l'Union européenne et la Banque mondiale, qui développent un projet dit de routes ul-

tra-prioritaires avec 3 500 km de routes, prises en charge par une intervention conjointe de la Banque mondiale, de la coopération britannique et du Fonds national d'entretien routier. Le troisième pilier, est celui des ressources propres. Son apport est très faible et ne permet pas une bonne prise en charge du réseau routier congolais. En 2013, le gouvernement a alloué 40 millions de dollars américains pour les routes, en supplément à l'apport des partenaires techniques et financiers extérieurs mais n'a pas pu tenir cet engagement les années suivantes. Le standard des routes au Congo est parmi les plus faibles dans les zones sous-régionales auxquelles appartient la RDC (l'Afrique centrale ou la SADC).

ENERGIE

Hydrocarbures

Lancement des activités de Total en Ituri

Le ministre des Hydrocarbures, Aimé Ngoy Mukena, a lancé, en février 2016, les travaux d'acquisition des tests sismiques sur le bloc 3 du Graben Albertine.

En octobre 2015, Total et ses partenaires ont annoncé l'achèvement avec succès de l'acquisition des données sismiques et gravimétriques 2D sur la portion nord du bloc, «en dehors du parc». Le bloc III est situé dans la localité de Doroko, chefferie de Bahema Boga, à près de 165 km de la ville de Bunia.

Aimé Ngoy a demandé aux communautés locales de cette société pétrolière de respecter les textes, tout en rappelant à cette dernière, son devoir de construction d'œuvres à caractère social, au bénéfice de la population. A cet effet, le commissaire spécial de l'Ituri, Jefferson Pene Mbaka a souhaité voir Total honorer ses anciens engagements, notamment la réhabilitation de la route Bogoro-Bogaborasi, la modernisation de la route Bunia-Kasenyi-Tchomia, la modernisation de l'aéroport de Bunia, et l'amélioration de la desserte en eau et en électricité dans la ville de Bunia. Ces travaux devraient déboucher sur le niveau de réserve de pétrole que renferme le bloc 3 du Graben Albertine. Selon le ministre Ngoy, l'Ituri

pourrait devenir la principale province pétrolière de la RDC. S'agissant de la répartition des parts concernant ce bloc, Total en détient 66,7%, Semliki SARL 18,3% et l'État congolais 15%. En marge de son séjour en Ituri, le ministre des hydrocarbures a annoncé une série de mesures pour combattre les fraudes d'importation pétrolière suite à la dénonciation par le bureau de coordination de la société civile de plus de 32 millions de dollars américains de perte ces deux dernières années en raison des exonérations abusives.

L'entreprise pétrolière française Total a lancé les travaux de prospections géophysiques sur le bloc 3 du Graben Albertine, situé au Nord-Est de la RDC, le long du lac Albert. Ces prospections ou sondages géophysiques dans le bloc 3 consistent en l'étude de la variation des propriétés physiques des sols en utilisant diverses techniques de mesures indirectes comme la gravimétrie, le géomagnétisme, la sismologie, le radar géologique, la résistivité apparente, etc. Total a promis que ses travaux d'exploration ne se dérouleront ni dans le parc de Virunga ni à proximité de celui-ci, suite à la réticence des usagers.

Protestation contre l'activité pétrolière autour du parc des Virunga

L'ONG britannique Global Witness a appelé, le 21 janvier 2016, dans un document en ligne, les autorités congolaises et ougandaises, à «empêcher» toute activité pétrolière aux abords du parc des Virunga, le plus vieux parc naturel d'Afrique, situé en RDC. Cet appel, signé selon Global Witness, par une soixantaine d'autres organisations congolaises ou internationales, comme l'ONG environnementaliste Greenpeace, enjoint l'Unesco et les gouvernements de Kampala et Kinshasa à «conclure un accord visant à empêcher toute exploration

et extraction pétrolières ou activités connexes dans la région des Virunga, prise au sens large». L'enjeu, estiment les signataires, est de «préserver l'intégrité» de ce parc, situé aux confins de l'Ouganda et classé au patrimoine mondial de l'humanité (dans la catégorie «en péril»). Depuis qu'est soupçonnée la présence de pétrole dans le sous-sol des Virunga, l'Unesco a fait savoir à plusieurs reprises, que l'exploration et l'exploitation pétrolières étaient «incompatibles» avec le règlement du Comité du patrimoine mondial. Il a à, cet ef-



fet, appelé Kinshasa à annuler les trois permis d'exploration sur des concessions à cheval sur de larges portions du parc, accordés par la RDC, en 2010.

Le parc des Virunga s'étire dans la province du Nord-Kivu le long de la frontière avec le Rwanda et l'Ouganda, et abrite plusieurs espèces animales menacées, parmi lesquelles le gorille des montagnes (son emblème), et offre une diversité de paysages exceptionnels, à l'origine de son classement au patrimoine mondial. Créé en 1925 - du temps de la colonisation belge - sous le nom de parc Albert, le parc des Virunga, est le plus ancien parc national de la RDC. Par le passé, Kinshasa a mis en avant la nécessité d'exploiter le pétrole qui pourrait se trouver dans les Virunga, au nom du développement économique de la RDC, dont l'immense majorité de la population croupit dans la misère. A ce jour, aucun aval à l'exploration pétrolière dans le parc n'a été donné par les autorités. Les opposants au forage argumentent que, dans une région en proie à une violence chronique, cela ne ferait qu'attiser les conflits armés, qui déchirent le Nord-Kivu, depuis plus de vingt ans.

Gaz

La consommation du gaz méthane expérimentée au DAIPN

Une industrie de biogaz implantée depuis 2010 à Kinshasa, est en cours d'expérimentation, au Domaine agro-industriel présidentiel de la Nsele (DAIPN), à Kinshasa, pour la production du gaz méthane destiné à la consommation des ménages. Il s'agit d'une initiative du ministère de l'Agriculture, Pêche et Élevage, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque africaine de développement (BAD). L'usine utilise, comme matières premières, les bouses et fientes, issues de l'élevage de porcs et de volailles qui sont enfouis dans des silos souterrains, pendant quelques jours, pour la production de gaz méthane, comme source d'énergie. Cette bio-méthanisation des sous-produits agricoles est l'une des réponses à la rareté de l'énergie électrique pour

plusieurs ménages à Kinshasa. La population tire un bénéfice de cette industrie en fournissant des déchets ménagers, nécessaires pour le fonctionnement de l'usine. La technologie du biogaz peut contribuer à la réduction de la pollution environnementale et la dépendance à l'hydroélectricité dans les campagnes et les périphéries urbaines. Le gaz ainsi produit pourra assurer non seulement les besoins domestiques mais aussi améliorer la vie quotidienne, à travers des usages communautaires et des activités génératrices de revenus. Selon les spécialistes de cette technologie, l'industrie du biogaz peut se développer dans l'ex-Province Orientale, dans l'ex-Bandundu, dans le Kongo central, dans le Nord-Kivu et dans le Sud-Kivu où l'élevage est pratiqué à grande échelle.

Hydroélectricité

Tshikapa : Études de faisabilité de la construction de la Centrale hydroélectrique de Tshinguvu

Un groupe d'investisseurs brésiliens a mené, début janvier 2016, des études de faisabilité pour la construction d'une centrale hydroélectrique sur la rivière Tshinguvu, à 45 Km de la ville de Tshikapa, dans la nouvelle province du Kasai. Cette source d'énergie électrique pourra desservir la localité de Kamonia, chef-lieu

du territoire de Tshikapa, ainsi que la ville du même nom. La matérialisation de ce projet aura un impact positif dans le développement endogène de cette contrée, la centrale de Lungudi, à 30 Km de Tshikapa, étant pour l'instant l'unique source d'énergie électrique.

La SNEL réhabilite quatre groupes des centrales d'Inga I et II

Le directeur général de la société nationale d'électricité (SNEL), Eric Mbala Musanda, a annoncé, le 21 janvier 2016, à Kinshasa, la réhabilitation, pendant l'année en cours, de quatre groupes des centrales hydroélectriques d'Inga I et II, afin d'augmenter la production d'électricité à plus de 500 mégawatts. Cette société entend mettre en service, au plus tard fin mars 2016, la 2ème ligne électrique entre Inga et Kinshasa, dotée d'une capacité de 1000 MW.

Parmi d'autres actions de ce programme figurent:

- la mise en service de trois transformateurs, aux postes de Liminga et Lingwala à Kinshasa;
- d'une ligne à haute tension de 30 kilovolts à Kinshasa;
- la mise en service de la fibre optique sous le réseau Sud (Inga-Kasumbalesa);
- le lancement de la réhabilitation des centrales de Mwadingusha et de Koni;
- ainsi que du réseau de transport associé au Katanga.

Ces actions, selon le DG de la SNEL, augmenteront le productible des centrales d'Inga à 1225 MW contre quelque 800 MW actuel-

lement, améliorant ainsi la desserte en électricité, auprès de la clientèle domestique et industrielle. La SNEL a également promis, la fin de la réhabilitation et la modernisation, de la centrale hydroélectrique de Nseke, dans l'ex-province du Katanga.

Par ailleurs, le directeur général de la SNEL a réceptionné, à la mi janvier 2016 à l'Aérodrome de Ndolo à Kinshasa, quatre hélicoptères pour la réalisation du projet de réhabilitation et de modernisation de la centrale hydroélectrique de Zongo I (75 mégawatts) et l'amélioration du réseau de distribution de la ville de Kinshasa.

Il s'agit d'un projet visant la modernisation du poste électrique de Zongo I et des réseaux de transport associés ainsi que la construction de nouveaux postes électriques à Badiadingi, dans la commune de Mont Ngafula, à la Gare centrale, dans la commune de Gombe (100 MW) et Kinkole (200 MW). L'acquisition de ces hélicoptères s'inscrit dans le cadre du projet de joint-venture entre la SNEL et la société STEWCO Africa, qui va bénéficier d'un financement de l'ordre de 800 millions de dollars américains, de la part d'un organisme financier américain, NSF (National standard finances). Ces avions, fabriqués par Airbus, sont adaptés aux besoins d'exploitation de la SNEL.

Lente exécution des travaux de construction de barrage hydroélectrique de Katende

Le commissaire spécial du gouvernement pour le Kasai-Central, Alex Kande Mupompa, a déclaré, début mars 2016, que l'exécution des travaux de construction du barrage hydroélectrique de Katende, est effectuée à 65% contre 52 en octobre 2015. C'était à l'issue d'une visite d'évaluation, effectuée sur le site. L'autorité provinciale a promis de procéder au décoricage de cette appréciation, lui fournie par les techniciens de la firme indienne « *Angélique International* », pour en savoir davantage, avant de déplorer la lenteur dans l'acheminement des équipements et matériels, à la suite du mauvais état de deux voies d'acheminement, à savoir la route Kananga-Bunkonde et Tshim-

bulu-Bunkonde. Elle a également promis de référer au gouvernement de la République pour le décaissement de la somme de 50 millions de dollars US, demeurée impayée jusqu'à ce jour, et la réhabilitation de ces deux routes en terre battue, en vue d'accélérer l'avancement des travaux. Pour leur part, les techniciens indiens ont plaidé en faveur de l'implication de la province pour écarter les contraintes s'ériçant en obstacle dans l'exécution normale et régulière des travaux dans le respect du timing fixé. La dernière visite d'évaluation de l'autorité provinciale aux chutes Katende remonte au mois d'octobre 2015.

L'Égypte envisage d'importer l'énergie d'Inga

Le Premier ministre de la RDC, Augustin Matata Ponyo, a effectué, début février 2016, une visite de travail au Caire en République arabe d'Égypte. Au cours de son séjour, il s'est rendu au Canal de Suez à Ismailia. Le point d'orgue aura été le Nouveau Canal de Suez, un projet pharaonique réalisé en une année sur les trois ans prévus. Une randonnée sur le Nouveau Canal a permis de prendre la juste mesure de cette grandiose œuvre, objet de fierté nationale égyptienne. En effet, la visite du Nouveau Canal de Suez n'est pas un fait anodin ou isolé. Elle est liée à un besoin vital de l'Égypte,

qui compte développer la SCZone (Suez Canal Zone). Une zone industrielle et commerciale en construction, qui devrait se développer tout au long du Nouveau Canal. Pour ce faire, cette zone a besoin non seulement de capitaux, surtout privés, mais aussi et surtout d'énergie. C'est là que se trouvent tous les enjeux de cette visite. L'Égypte compte en effet sur le Congo pour importer son électricité d'Inga jusqu'à Suez. La visite de Matata Ponyo fait suite à celle du Président de la République Joseph Kabila en août 2015.

Energie solaire

110 maisons de Mboka Polo éclairées grâce à l'énergie solaire

La firme allemande Schneider a éclairé, grâce à des lampes fonctionnant avec des panneaux solaires, 110 maisons à Mboka Polo, village situé à 70 kilomètres à l'Est de la ville de Kinshasa. Ce village de plus de 2 000 habitants compte 300 maisons. Schneider se pro-

pose d'éclairer des villages de la RDC avec le financement du gouvernement. Mboka Polo a été choisi comme village pilote, pour effectuer les essais d'électrification des maisons avec l'énergie solaire.

MINES

Dossier : L'INDUSTRIE MINIÈRE EN RDC

Production

Données de production réelles				Prévisions			
Métal	Unité	Cumul 2015-T3	Cumul 2014-Q3	T3 2015 / T3 2014	Estimé 2015	réalisé 2014	Ten-dances
Cuivre	Tonne	764 269	767 434	- 0.4%	982 044	1 037 441	-5.3%
Cobalt	Tonne	51 526	47 334	8.9%	67 735	66 319	2.1%
Or	Kg	19 572	13 414	45.9%	26 096	19 627	33.0%
Diamant	1000 cts	11 648	12 529	- 7.0%	15 531	16 658	-6.8%
Coltan	Tonne	901	1 116	- 19.3%	1 201	1 410	-14.8%
Zinc	Tonne	10 751	11 217	- 4.2%	14 335	14 584	-1.7%
Cassitérite	Tonne	6 856	8 592	- 20.2%	9 141	10 756	-15.0%
Wolframite	Tonne	34	18	88.9%	45	24	88.9%

CHAMBRE DES MINES RDC (FEC) – Rapport de l'industrie minière en RDC - 3ème trimestre 2015

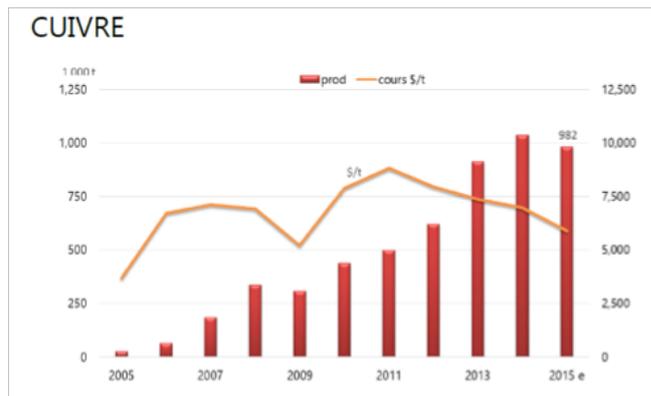
Cuivre

La production de cuivre durant le troisième trimestre 2015 a atteint 252 057 tonnes – presque 22 500 tonnes de moins que durant le troisième trimestre 2014. Ce déclin de 8,2% est imputable à la mauvaise fourniture d'électricité et au faible prix des métaux.

Dernières nouvelles

Hausse graduelle de la valeur du cuivre sur le marché international

Le prix du cuivre enregistre une hausse sur le marché international, passant de 4.585,00 USD au 25 février 2016 à **4.779,00 USD au 03 mars 2016, soit une hausse de 4,23% la tonne métrique**, selon la Troïka stratégique du gouvernement congolais. La même ten-



dance a été observée en ce qui concerne l'or, dont l'once a gagné 0,15%, s'étant négociée à 1.236,09 USD contre 1.234,28 USD au 25 février 2016. Quant au cobalt, après sa légère perte de 0,90% subie la semaine écoulée, son prix s'est maintenu à 23.951,43 USD la tonne



Cuivre Ruashi Mining

métrique. Les prix du baril de pétrole ont aussi maintenu la tendance haussière. Sur le marché de Londres, la hausse a été de 3,24% au 03 mars 2016 et sur la place de New-York, elle a été substantielle, soit de 10,52%. Les prix du baril du brut sur ces deux marchés étaient respectivement de 37,26 USD et 36,32 USD contre 36,09 USD et 32,86 USD au 25 février

2016. Concernant les prix de principales céréales, les baisses observées se sont poursuivies à l'exception du blé qui s'est négocié à 453,25 USD/tonne (+2,17%) au 03 mars 2016, le riz à 10,26 (-1,72%) USD la tonne et 130,06 (-2,60%) la tonne pour les maïs.

Selon les chiffres de la Chambre des mines congolaise, publiés le 10 février 2016, la production de cuivre de la RDC a baissé en 2015, après cinq années de hausse ininterrompue, repassant sous le seuil du million de tonnes qu'elle avait franchi pour la première fois en 2014. La production de cobalt du pays, qui dispose des premières réserves mondiales de ce métal recherché pour nombre d'applications dans les industries de pointe, a progressé de 3,6% en 2015 pour s'établir à 66.915 t, selon la FEC. Ce qui devrait conforter la place de la RDC en tête du classement mondial des pays producteurs. La production légale d'or, qui était presque nulle en 2011, a crû de 30,4% en 2015, pour atteindre 25,5 t.

Partenariat avec la CNMC : la Gécamines vise une production annuelle de 100 000 tonnes

La Générale des carrières et des mines (Gécamines) et la China Nonferrous Metal Mining Company (CNMC), une société minière chinoise, ont signé, le 13 janvier 2016, un partenariat en vue de la construction de deux usines métallurgiques modernes dans la perspective de booster la production de cuivre de cette société d'environ sept fois. Cet accord prévoit la construction par CNMC d'une usine à Kambove, qui produira 35.000 tonnes de cuivre chaque année et une autre sur le site minier de Deziwa, à Kolwezi, avec une capacité de 80.000 tonnes de cuivre par an, permettant ainsi de passer de l'actuelle production annuelle de 15.000 tonnes de cathode de cuivre, à plus de 100.000 tonnes. Si dans un premier temps, ce protocole vise la production de plus de 100.000 tonnes de cuivre chaque année, il pourrait bien atteindre, au fur et à mesure, 200.000 tonnes de cuivre l'an. La production de cuivre de la Gécamines a atteint un sommet de près de 500.000 tonnes par an en 1986, avant de chuter drastiquement dans les années 1990 en raison des bouleversements

politiques, de la mauvaise gestion et la vente des actifs à des investisseurs privés comme le Suisse Glencore ou le Chinois Zhejiang Huayou Cobalt Co, Ltd. En 2014, la société étatique n'avait produit que 15.000 tonnes de cuivre et, selon les statistiques de septembre de la Banque Centrale, elle était sur le point d'atteindre cette même production en 2015. Pourtant, la chambre des mines de la FEC



Route Katanga

prévoyait, de son côté, une légère baisse de production en raison de la pénurie d'électricité et la suspension de production, d'une durée de 18 mois, annoncée en septembre 2015 par Glencore pour son usine de Kamoto Cop-

per Company (KCC). La RDC est le premier producteur de cuivre d'Afrique, ayant extrait plus de 1 million de tonnes de cathode et de concentré en 2014.

Croissance de production visée par la GECAMINES en 2016: 1 milliard USD

Le plan de relance de la Générale des carrières et des mines (GECAMINES Sarl,) vise à atteindre une croissance de l'ordre de 1 milliard de dollars, au titre de chiffres d'affaires annuel en 2016. Ce plan de relance comporte plusieurs volets notamment, la signature le 1er août 2012 d'un accord de financement avec la Banque Sud-africaine de développement (DBSA), accompagné d'opérations de relance et la levée de fonds pour soutenir le programme d'investissement de la société. Un autre accord est signé entre la GECAMINES Sarl et Copperbelt (Somidec) pour l'exploitation des gisements de Deziwa et Ecaille. La concrétisation de ce plan de développement requiert une enveloppe de 631 millions de dollars pour atteindre les objectifs que l'entre-

prise s'est assignée d'ici 5 ans. Il s'agit également d'atteindre une production maximale de 100.000 tonnes de cuivre par an. De ces priorités, l'entreprise a déjà relancé les activités de prospection pour un coût de 72 millions USD afin de confirmer ses réserves et d'identifier de nouveaux gisements sur une surface d'environ 7000 km². Elle compte aussi, dans une première phase, certifier plus de 4 millions de tonnes de cuivre de réserves. La GECAMINES entend bénéficier de 94% de réduction de sa dette vis-à-vis de l'Agence française de développement. L'amélioration de la gestion desdits partenariats à travers des audits est un des axes du plan stratégique de la GECAMINES, espérant obtenir ses rétributions lors de l'exécution des contrats de joint-ventures.

2015 : 203.694 tonnes de cathodes de cuivre et 16.014 tonnes de cobalts produites par TFM

Tenke Fungurume Mining, (TFM), une entreprise minière à capitaux américains basée dans les collines de Fungurume, dans la province du Lualaba, a produit au cours de l'année 2015, 203.694 tonnes de cathodes de cuivre et 16.014 tonnes de cobalt. TFM a versé au trésor public, au cours de l'année 2015, un montant de 379 millions de dollars américains à titre d'impôt et autres taxes des divers services de l'État. Ce qui ramène à un

milliard quatre cent cinquante millions de dollars versés au compte du trésor public à titre d'impôts payés par TFM depuis le démarrage du projet en 2006. Avec plus de 3 milliards de dollars, TFM est le plus grand investissement minier du secteur privé de la RDC. 98% des 3400 travailleurs à temps plein employés par TFM et 84% des 5900 employés contractants de cette société sont des citoyens congolais.

Cobalt

La production de cobalt durant le troisième trimestre est en augmentation de près de 9% comparé à 2014 et s'établit à 18 681 tonnes. La production pour l'année 2015 devrait augmenter de 2%.



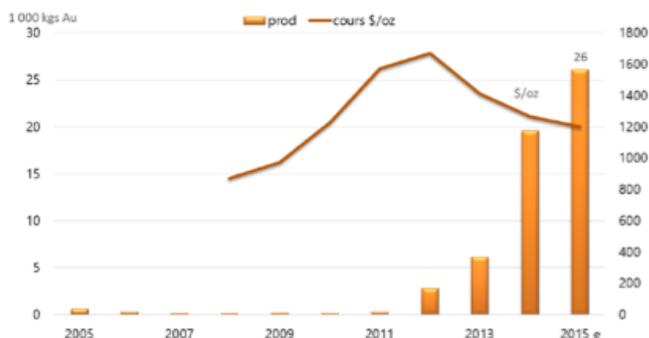
Or

La production de l'or a augmenté de 57% au premier semestre 2015 par rapport à la même période en 2014. Les entreprises minières ont produit 13 097 kg d'or au cours des six premiers mois de cette année.

Au cours de la même période en 2014, elles avaient produit 8 330 kg d'or.

Cette croissance de la production de l'or est liée aux nouveaux gisements qui ont commencé à produire.

Cette production aurifère devrait dépasser 26 tonnes cette année en 2015, ce qui constituerait une hausse de 33,5% par rapport à l'année 2014.



Dernières nouvelles

2016 : Kibali Gold mining envisage une production de plus de 18 tonnes d'or

Le directeur de la société minière Kibali Gold mining, Mark Bristow, a déclaré, en janvier 2016 devant la presse à Kinshasa, que son entreprise envisage de produire plus de dix-huit tonnes d'or en 2016. Malgré le contexte difficile du marché international, ponctué par la baisse des cours des matières premières, dont il s'est



Or de la RDC

dit conscient, il promet d'atteindre cet objectif à travers la joint-venture Randgold. Celle-ci continue d'investir pour son avenir dans le cadre de sa stratégie visant à créer de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes grâce à la découverte de gisements d'or de classe mondiale et à leur exploitation dans des mines rentables. Pour ce faire, Mark Bristow a sollicité l'aide du gouvernement sur le plan légal, notamment en espérant un aboutissement heureux des négociations actuelles sur un nouveau code minier. Mark Bristow a, par ailleurs, fait savoir que des discussions sont en cours avec le gouvernement au sujet d'un projet de palmeraie industrielle, et Kibali Gold



Prospection - Mines Kibali

mining a, à cet effet, déjà pris des contacts avec des investisseurs potentiels.

Doublement du périmètre d'exploration de Randgold en RDC

Mark Bristow a par ailleurs annoncé que Randgold Ressources a établi trois nouvelles co-entreprises dans le nord-est de la RDC. Ces co-entreprises ont été formées avec trois sociétés canadiennes, Kilo Goldmines (six permis d'exploitation sur une superficie de 361 kilomètres carrés à Ngayu), Loncor Resources (13 permis de recherche sur une superficie de 2 087 kilomètres carrés à Ngayu) et Deveron Resources, filiale de Greencastle Resources. La formalisation de ces co-entreprises est sujette à la finalisation des audits préalables (*due diligence*) conduits par Randgold et à l'accord des autorités de régulation. Ces accords portent l'empreinte foncière de Randgold en RDC à 6 539 kilomètres carrés, dont 3 300 kilomètres carrés dans la zone de Ngayu. Randgold Res-

sources est déjà actif à Kibali dans le nord-est de la RDC (10 permis sur une superficie de 1 836 kilomètres carrés), dans une co-entreprise avec AngloGold Ashanti et le Congolais Sokimo. Il ont leur premier lingot d'or en 2013, et plus de 600 000 onces d'or en 2015.

Randgold affiche un chiffre d'affaires de 1,43 milliard de dollars en 2014, en hausse par rapport aux 1,26 milliard de dollars, enregistrés un an plus tôt. Son bénéfice recule à 271 millions de dollars, contre 325,75 millions de dollars en 2013. Le groupe minier est également actif en Côte d'Ivoire (à Tongon) et au Mali (Loulo, Goukoto et Morila). En RDC, la production nationale est passée de près de 8,5 tonnes en 2013 à plus de 19 tonnes en 2014 et devrait atteindre 26 tonnes en 2015.

100 millions USD pour la relance de la production de la Sokimo

Le directeur administratif et financier de la Société minière de Kilomoto (Sokimo) a déclaré, le 25 janvier 2016 à radio Okapi, que son entreprise a besoin de 100 millions de dollars américains pour relancer sa production d'or dans ses concessions de Nizi et Bambu-Mines en Ituri et Kibali-Sud dans le Haut Uélé. A l'en croire, la relance de la production d'or permettra à l'entreprise de régulariser la situation sa-

lariale de son personnel, qui accuse 40 mois d'arriérés de salaire et de s'acquitter de ses obligations fiscales. Depuis 2009, la Sokimo a cédé des gisements d'or à Kibali Gold Mines, filiale de l'entreprise sud-africaine Anglo Gold Ashanti en Ituri. L'entreprise éprouve des difficultés pour exploiter les gisements dont elle dispose.

Diamant

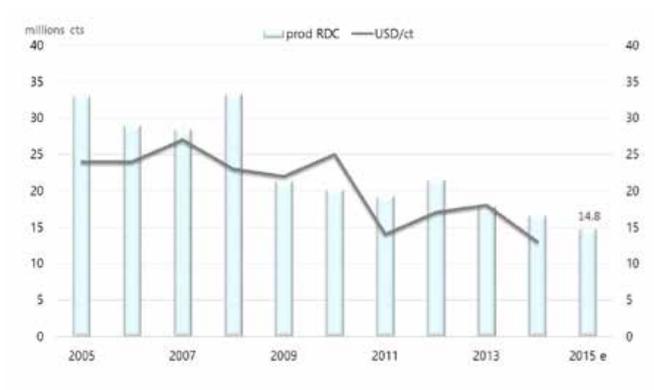
2015 : 15.753.487,33 carats de diamant produits par la RDC

Selon des statistiques minières du projet PROMINES, la RDC a produit 15.753.487,33 carats de diamants durant l'année 2015. Elle a produit, dans cette catégorie des minerais non ferreux, 1.609.038.63 tonnes de cuivre, 84.400.48 tonnes de cobalt, 653.08T de plomb et 12.750.12 de zinc. Dans la filière des « stan-nifères », la production de cassitérite se chiffre à 8.333,59 tonnes, le wolframite à 106,36 tonnes et le coltan à 2.101,36 tonnes. La RDC a exporté pour cette période 1.069.006,56 tonnes de cuivre, 83.529.086 tonnes de cobalt et 31.700.76 once d'or, dégageant une légère diminution par rapport à la quantité produite au cours de l'exercice 2015. En dehors du wolframite qui a enregistré une régression de 70% de son tonnage à l'exportation, le diamant, avec 15.789.209.09 carats, a dépassé la quantité de production occupant ainsi la première position des minerais exportés. Quant aux recettes recouvrées par les régies financières congolaises pour 2015, la Direction générale des impôts (DGI) a recouvert 735.243.091 807.72 FC, la Direction générale des douanes et accises (DGDA) a perçu 68.349.694.09 FC et la Direction générale des recettes administratives et domaniales (DGRAD) 169. 390.177006.93 FC, soit un total de 972.982.948.208.74 FC.

Le diamant alimente des millions de personnes en RDC

La RDC est classée 4ème pays producteur de diamants au monde après la Russie, le Botswana et l'Australie. Dans un pays sous continent comme la RDC, le diamant est trouvé un peu partout. Or, l'État ne concentre ses efforts que dans les trois anciennes provinces du Kasai occidental et oriental et de l'ex-Province Orientale.

L'exploitation de diamants est confrontée à des difficultés énormes. Le gouvernement ne disposant que de la MIBA comme entreprise extractive para-étatique du diamant à caractère industriel, le secteur étant davantage



tenu par des capitaux privés étrangers et nationaux. Par manque d'équipement approprié pour l'exploitation, la population autochtone des régions diamantifères recourt à l'exploitation artisanale de diamants, causant un véritable manque à gagner pour le trésor public. L'exploitation artisanale de diamants tenue dans des zones incontrôlées a parfois servi à alimenter différents groupes rebelles.

Depuis 2003, la RDC a adhéré au Processus de Kimberley, un système international de certification des diamants, conçu pour éliminer le commerce des diamants de conflit. Sa participation à ce système est l'un des éléments qui ont concouru à la hausse significative des exportations officielles de diamants. De nombreux diamants sont actuellement exportés par des voies officielles, en étant certifiés,



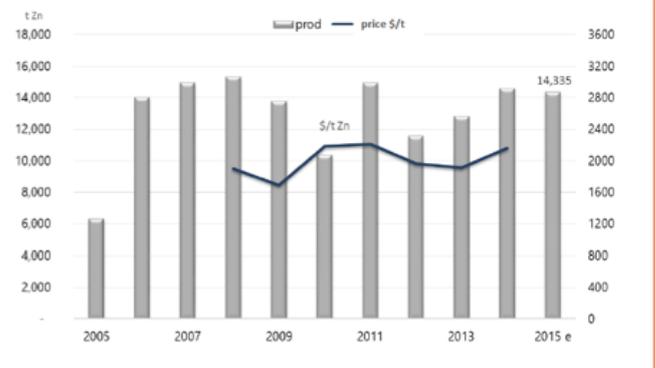
Visite Miba

avant d'être exportés par le Centre d'évaluation, d'expertise et de certification (CEEC), l'agence gouvernementale du pays. L'exploitation rationnelle de ces ressources contribue-

rait énormément à booster la reconstruction et la modernisation de ce pays.

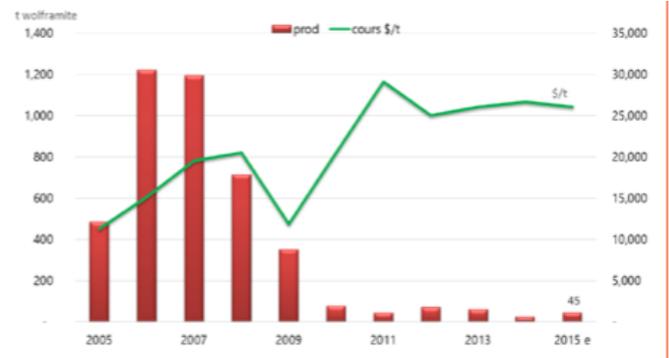
Zinc

La production de zinc, de 3 519 tonnes, est en légère baisse de 98 tonnes par rapport au troisième trimestre 2014. La production annuelle devrait être inférieure de 2% par rapport à celle de l'année dernière.



Wolframite

Aucune production de wolframite n'a été enregistrée durant le troisième trimestre 2015. Les producteurs continuent à faire état d'un marché faible.

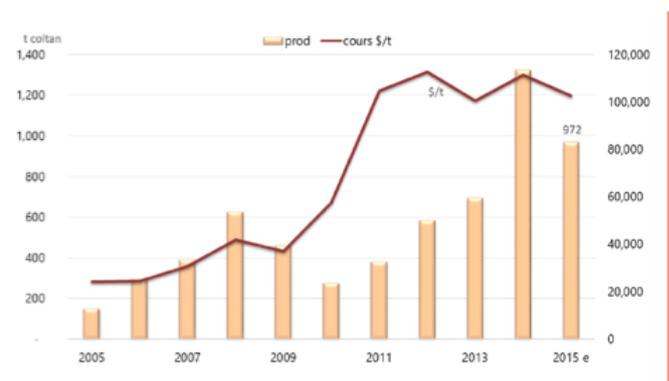


Cassitérite

La production de cassitérite est demeurée stable à 2 310 tonnes. Cependant, la production pour l'année 2015 devrait être inférieure de 15% par rapport à celle de l'année 2014.

La RDC renonce à modifier son Code minier

Le ministre des Mines de la RDC, Martin Kabwelulu, a annoncé, en marge du Forum Mining Indaba consacré à l'industrie minière



et tenu en février 2016 au Cap en Afrique du Sud, que le gouvernement congolais a renoncé à modifier le Code minier du pays, adopté en 2002. Cette annonce a suscité des réactions divergentes. Les groupes miniers actifs en RDC s'étaient mobilisés depuis plus d'un an contre cette révision, qui prévoyait une hausse des taxes et royalties, ainsi que le renforcement des obligations d'emploi local et de transformation sur place. Parmi les modifications à l'étude figuraient notamment :

- l'augmentation du taux de redevance ;
- l'alignement de l'impôt sur les sociétés minières (30 %) au régime général (35 %) ;
- l'introduction d'une taxe sur les superprofits et des dispositions visant à consolider la base d'imposition des sociétés minières. Les miniers mettaient en avant le fait que les cours des minerais (cuivre et or notamment) étaient en recul. La tonne de cuivre s'échange autour de 4 600 dollars la tonne, contre près de 6 500 dollars au deuxième trimestre 2015 et 7 000 dollars en janvier 2014 (elle atteignait 11 000 dollars début 2011).

Cependant, cette décision de Kinshasa d'abandonner cette réforme a été condamnée par l'ONG Global Witness. Selon Nathaniel Dyer, responsable des équipes de Global Witness en RDC, « l'abandon de l'effort de réforme de cette loi est une énorme occasion manquée dans un pays où, si elles étaient bien gérées, les ressources de l'exploitation minière pourraient offrir une voie critique pour sortir de la pauvreté et contribuer à la stabilité », indique un communiqué de l'ONG. La refonte du Code minier était également fermement souhaitée par les institutions internationales à l'instar du FMI qui, dans un rapport publié en octobre 2015, notait que le taux de redevance sur le cuivre était de 2% en RDC, contre 4% en Indonésie, 6% en Zambie et jusqu'à 14% au Chili.



Le financement des travaux de retouche du code minier congolais, qui n'attend que son adoption, figure parmi les grandes réalisations du Projet Promines initié par le gouvernement en partenariat avec la Banque mondiale. L'objectif principal de ce projet consiste à améliorer la gouvernance du secteur minier et d'augmenter sa contribution à la croissance économique et au développement durable aux niveaux national, provincial et local.

Gouvernements et opérateurs privés à coupeaux tirés

Les revenus fiscaux provenant du secteur minier représentent une importante manne financière pour les Etats qui préconisent une limitation des restructurations. Les opérateurs miniers estiment qu'il appartient aux dirigeants de garantir leurs investissements en maintenant un contexte politique stable et favorable au développement. A cet effet, le ministre congolais des mines, Martin Kabwelulu, a rassuré les professionnels du secteur en annonçant le maintien du code minier actuel, après des mois de tensions entre gouvernement et entreprises autour d'un projet de révision du texte. Le gouvernement congolais souhaitait revoir à la hausse ses recettes afin de hâter le développement du pays. Mais, selon les groupes miniers, la suppression des avantages fiscaux dont ils bénéficient rendrait le pays moins attractif pour les investisseurs.

Salon des mines africaines

Le salon des mines africaines Indaba Mining tenu dans la morosité

Le salon annuel de l'industrie minière africaine, Mining Indaba, auquel six mille délégués ont pris part, s'est tenu, en février 2016 au Cap en Afrique du Sud, dans une ambiance morose consécutive à la baisse des cours des matières premières sur le marché international. Outre la chute des cours, la crise minière en Afrique résulte des mouvements de grève en Afrique du Sud, des coupures de courant et des débats sur la nécessité que la majorité des actionnaires soient des citoyens noirs d'Afrique du Sud.

Le spectre du ralentissement de la croissance chinoise a plané tout au long de ce salon annuel, véritable thermomètre de la situation économique du continent africain. La demande chinoise en matières premières a représenté 100 milliards de dollars en 2014, soit l'équivalent de la moitié des échanges sino-africains. Mais, suite à la crise, elle s'est effondrée de plus de 40% en 2015. L'ampleur de la crise a astreint le groupe *Anglo American* d'envisager de revendre la moitié de ses mines en Afrique et de supprimer 85 000 emplois.

Qui pourra succéder à la Chine ?

Dès lors, la voie est ouverte au remplacement du rôle moteur de la Chine sur le continent. Deux pays se détachent: le Japon et l'Inde. Le premier importe aujourd'hui la quasi totalité de ses matières premières, notamment du platine d'Afrique du Sud. La sixième Conférence internationale de Tokyo pour le développement de l'Afrique (Ticad) est prévue les 27 et 28 août 2016 pour la première fois en Afrique, au Kenya. L'occasion de renouer des liens politiques et économiques avec le continent. Mais le candidat le plus en pointe pour « rem-

placer » la Chine, est l'Inde, qui entretient des liens historiques avec l'Afrique. Les échanges entre les deux, se sont renforcés ces dernières années, passant de 3 milliards de dollars en 2000 à 70 milliards en 2014. Certes, c'est encore loin des quelque 300 milliards que devraient représenter cette année le commerce sino-africain, mais les perspectives sont intéressantes. Dans une étude très précise, le cabinet KPMG rappelle que, depuis 2005, les échanges entre l'Inde et l'Afrique augmentent en moyenne de 30% chaque année.

ITIE : le premier prix de déclaration de la propriété réelle décerné à la RDC

L'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) International a décerné à la RDC, le 24 février 2016 au cours de sa 7ème conférence mondiale, le prix sur la déclaration de la propriété réelle, en référence aux publications officielles de la RDC, qui permettent de reconnaître les vrais propriétaires des entreprises des secteurs minier et pétrolier. C'est le tout premier prix que l'ITIE International décerne à un pays depuis sa création en 2002. La RDC est devenue membre de l'ITIE International en 2007 et, depuis lors, elle présente régulièrement des rapports sur les revenus dans

l'industrie extractive. Le secteur extractif mine et pétrole a permis à l'État congolais d'enregistrer une somme de 2 milliards de dollars américains. Sur ce montant, quatre cent millions de dollars américains ont été perçus par le Gouvernement au titre de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et seront remboursés. Dans les 1.600 milliard millions de dollars restants, 400 millions de dollars ont été perçus par le Gouvernement au titre de revenu du secteur pétrolier, contre 1200 millions de dollars américains accumulés par le secteur minier.

KONGO CENTRAL

110 millions USD de la Banque mondiale en faveur d'une organisation néerlandaise du développement

La cellule d'exécution des financements en faveur des Etats fragiles (CFEF) relevant du ministère des Finances et l'Organisation néerlandaise pour le développement ont signé, le 10 février 2016 au ministère des Finances, une convention de maîtrise d'ouvrage délégué, en vue d'augmenter la productivité et l'emploi dans les chaînes de valeur des filières riz, manioc et huile de palme dans la province du Kongo central. Selon le ministre des Finances, Yav Mulang, le gouvernement congolais a pris l'engagement de confier officiellement à la SNV, la mission d'opérateur de proximité, pour la structuration des organisations paysannes et la professionnalisation des producteurs, dans les filières riz, manioc et huile de palme, à Tshela, Lukala, Boma, Mbanza-Ngungu et Inkisi, considérés comme des pôles de croissance. Financé à hauteur de 110 millions USD par la Banque mondiale, ce projet va générer plus de 11 mille emplois sur une période de cinq ans et encadre près de 50 mille agriculteurs dont 40 % de femmes.



La SNV va procéder à la structuration des ménages paysans en 250 coopératives agricoles de 200 membres dont chacun bénéficiera des services de vulgarisation agricole à travers les champs écoles paysans. Six plateformes multiservices ainsi que 3 plateformes agro-industrielles seront construites à Kimpese, Lukala et Tshela. Elles auront la charge de transformer et de valoriser chaque année 100 milles tonnes de produits du manioc, du riz et de l'huile de palme provenant des coopératives.

Construction d'un abattoir moderne à Boma

Un abattoir moderne est en construction dans l'enceinte de la pépinière d'Etat, à l'entrée du centre-ville de Boma et du pont Joseph Kabila, dans la commune de Nzadi, sur finance-



ment de la Banque africaine de développement (BAD). Les travaux de construction de cet abattoir, exécutés par la firme locale « Procom », avec comme maître d'ouvrage, le Projet d'appui au développement des infrastructures rurales (PADIR), avancent normalement, en vue de respecter la durée de cinq mois, négociée à partir de janvier 2016. Avec la construction de cet abattoir, Boma et ses environs compteront deux abattoirs de haut standing, après celui de la Société des abattoirs modernes du Congo (SAMCO), construit dans la concession de la Société des grands élevages, sur la route nationale n°1 Boma-Muanda.

EX-EQUATEUR

La Banque mondiale finance des projets communautaires à hauteur de 19.000.000 USD

Le chargé de programme auprès de la Banque mondiale, Hugo Devris basé à Nairobi (Kenya), a annoncé, au cours de son séjour en Ituri en février 2016, que son institution a débloqué 19.000.000 (dix neuf millions) de dollars américains destinés à financer plusieurs projets communautaires dans l'ex-Province Orientale. Il a, en outre, indiqué qu'un financement additionnel de 50.000.000 (cinquante millions) de dollars américains sera bientôt mis à la disposition de la RDC en vue de porter assistance aux déplacés ainsi que leurs familles d'accueil dans cinq provinces, à savoir : l'Ituri, le Haut-

Uélé, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et le Tanganyika.

S'agissant du partenariat avec le Fonds social de la RDC (FSRDC), Hugo Devris s'est dit très satisfait des résultats observés sur le terrain sur l'appropriation par les communautés locales des différents ouvrages exécutés par le FSRDC avant de renchérir que, sur l'ensemble de l'ex Province Orientale démembrée, 200 propositions de projets ont été reçues parmi lesquelles dix-huit sont en cours, notamment la construction d'écoles, de centres de santé, et de points d'eau.

Gemena: vente de la robusta, nouvelle variété du café

La Société d'agriculture, commerce et industrie intégrée de Gemena a mené, en janvier 2016, une campagne de vente de semences du café, appelé «Arobusta», dans le cadre du lancement de la première saison de culture de café de l'année en cours. Le café Arobusta est le fruit de la combinaison entre l'arabica et le robusta, deux variantes de café cultivées dans la région. A en croire les responsables de cette société, ces semences agricoles ont la particularité de résister contre la tranchéomitose, une maladie qui s'attaque et décime, depuis cinq ans, les plantations de café robusta et arabica dans les provinces du Nord et

Sud-Ubangi ainsi que celle de la Mongala. Ils ont indiqué que cette campagne de vente vise, d'une part, à introduire cette nouvelle variété de café dans les implantations de la région afin d'en augmenter la productivité et, d'autre part, à relancer la production du café dans les trois provinces précitées. Le commerce du café est, depuis 2015, devenue rentable, avec la reprise des cours du café à l'échelle mondiale. La Société d'agriculture, commerce et industrie intégrée de Gemena dit espérer relancer la filière de l'or vert dans cette région avec l'introduction de cette nouvelle variété du café.



La ville de Bumba menacée par l'enclavement

Le président de la Fédération des Entreprises du Congo (Fec) à Bumba, Omer Makundu, a lancé, en février 2016, la sonnette d'alarme suite au risque d'enclavement de ce centre économique. En effet, les érosions qui ont rongé à plusieurs endroits l'avenue de la berge ne permettent plus aux bateaux cargos d'accoster normalement. En outre, il y a le délabrement de la route nationale n°6, par laquelle les opérateurs économiques de la ville se ravitaillent soit à partir de Butembo, dans le Nord-Kivu, soit à partir de Kisangani, dans la Tshopo. «La ville de Bumba n'a plus de port, la berge est rongée par les érosions, les arbres de résidence servent alors de butts d'amarrage pour l'accostage des bateaux. Bientôt les bateaux ne vont plus accoster à Bumba. Récemment, une baleinière a coulé avec plus de 3000 casiers de bière, faute de lieu d'accostage», se lamente Omer Makundu. La situation se complique davantage parce que l'alternative de la route pose aussi problème.

Sud-Ubangi : Le PARRSA expérimente la transformation du manioc en produits dérivés. La mission conjointe du projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA), constituée des experts du gouvernement et de la Banque Mondiale, s'est rendue compte de la transformation du manioc en produits dérivés par une association féminine, dénommée « Femmes leaders de Geme-na », dont l'expérimentation lui a été faite le

12 janvier 2016. Cette application a consisté à éplucher et à nettoyer les carottes de manioc après récolte, puis à les moudre, de manière à produire de l'amidon, après tamisage. Cet amidon est pressé au moyen d'une machine en vue d'évacuer tout le liquide. Ensuite, il est séché au soleil pendant une journée. Les membres de cette association ont été formés par l'Institut international de l'agriculture tropicale (IITA), sur un financement de la Banque Mondiale par le canal du PARRSA.

La délégation a également effectué une visite à la station de recherches de l'Institut national d'études et de recherches agronomiques (INERA), situé à douze kilomètres de Geme-na, Chef-lieu de la nouvelle province du Sud Ubangi.

L'INERA/Boteka est chargé de l'expérimentation agronomique, de maintenance variétale, de sélection variétale et la production des semences de base des principales cultures vivrières (maïs, riz, arachide et manioc) en vue d'approvisionner l'ancienne province de l'Équateur et ses alentours. L'INERA/Boteka est doté d'une variété d'équipements acquis grâce au PARRSA. Il s'agit de matériels de laboratoire d'autocontrôle des semences, de matériels poste-récolte, d'outils aratoires, de semences de pré-base et d'un semi-remorque. Le projet préfinance sur place également la production de semences de base ainsi que leur achat.



NORD-KIVU

Réception d'un lot de matériel de construction de la turbine des centrales hydroélectriques

Le ministre provincial en charge de l'Énergie au Nord-Kivu, Anselme Kitakya, a réceptionné, le 25 janvier 2016 à Kirumba, un important lot du matériel de 600.000 USD destiné à la construction de la turbine de centrale hydroélectrique dans la partie Nord de la province. Ceci s'inscrit dans le cadre de la construction sur la rivière Lusukwe, avec un appui du Gouvernement provincial du Nord-Kivu, d'une centrale destinée à électrifier la future ville de Luhofu, comprise entre l'agglomération de Mighobwe, les cités de Kirumba et Kayina. Les travaux de construction sont censés aller à leur terme, selon les ingénieurs, d'ici mai 2016. Près des 240 kilo watts sont à produire d'ici le mois de mai 2016 avec une destination orientée sur l'alimentation des ménages ainsi que le secteur



Centrale hydroélectrique - Nord Kivu

micro-industriel. En attendant la fixation de la turbine, les travaux de génie civil sont constitués du centre de captage, de la canalisation, de la conduite forcée et du centre de rétention.

Le FIDA octroie 33,8 millions USD pour le secteur agricole

Le ministre congolais de Finances, Henri Yav Mulang et le président du Fonds international de développement agricole des Nations unies (FIDA), Kanayo F. Nwanze, ont signé, le 28 janvier 2016 à Rome, un accord prévoyant un apport financier de 33,8 millions de dollars américains au profit du Projet d'appui au secteur agricole dans la province du Nord-Kivu (PASA-NK).

Ce projet, dont le coût total est estimé à 53 millions USD, bénéficie d'un financement comprenant un prêt du FIDA d'un montant de 16,9 millions USD et un don additionnel d'un montant de 16,9 millions d'USD. La contribution du Gouvernement de la RDC oscille autour de 6 millions de dollars américains, à laquelle s'ajoute la contribution des bénéficiaires à hauteur de 3,5 millions USD. En outre, le Gouvernement de la RDC est à la recherche de cofinancements de 9,7 millions de dollars US auprès d'autres bailleurs. Il vise singulièrement à accroître les revenus des petits producteurs participant au projet et vivant à Beni,

Lubero, Rutshuru, Nyiragongo et Masisi dans la province du Nord-Kivu. Les activités du projet porteront sur le renforcement des capacités des agriculteurs, des organisations paysannes et des services agricoles provinciaux impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation de quatre cultures, à savoir : maïs, riz, pommes de terre et café arabica. En outre, le projet permettra d'améliorer l'accès des petits producteurs aux intrants agricoles, comme les engrais et les semences améliorées, et l'accès aux marchés. Il assistera les organisations paysannes à construire des centres de stockage et des entrepôts pour aider les producteurs à conserver leurs produits pour vendre pendant la période de pénurie. Le PASA-NK sera exécuté sous la tutelle du Ministère de l'agriculture et de l'élevage de la RDC. Selon des estimations, 28.400 ménages ruraux pourront bénéficier du projet. Depuis 1980, le FIDA a financé 8 projets et programmes en RDC d'un montant total de 326,2 millions de dollars US, au bénéfice

direct de 504.400 familles rurales, dont 183,4 millions USD proviennent de ses propres ressources. Le Nord-Kivu est une province qui

produit beaucoup de produits alimentaires qui sont consommés dans une bonne partie de la RDC.

200.000 USD pour la construction d'un centre de santé

Le ministre provincial de la Santé du Nord-Kivu, Martial Kambumbu, a procédé, fin janvier 2016, à la pose de la première pierre pour la construction du centre de Santé dans la localité de Kibumba près de 30 km au Nord de la ville de Goma, dans le territoire de Nyiragongo. La construction de ce bâtiment, devant abriter

le centre de santé, s'inscrit dans le cadre du programme du Gouvernement central « PAIX à l'Est » en vue de venir en aide à la population confrontée à diverses maladies. Le coût des travaux est estimé à 200.000 dollars américains pour une durée de huit mois.

Aéroport de Goma : 3,480 millions de dollars pour la construction du collecteur d'évacuation d'eau

Le Gouvernement Provincial du Nord-Kivu et l'entreprise Safricas ont signé, début mars 2016, un accord de partenariat pour la construction du collecteur d'évacuation des eaux à partir de l'Aéroport international de Goma vers le lac Kivu pour un coût de travaux évalués à 3,480 millions de dollars américains. Ceci fait suite à la réhabilitation de l'aéroport de Goma, rendant nécessaire d'assurer l'évacuation des eaux des pluies drainées à partir des collines de Munigi à partir du quartier Virunga. Pour David Blattner, directeur général de l'entreprise Safricas, un délai de 12 mois sera nécessaire pour la remise des travaux de qualité.

Par ailleurs, le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku Kahongya, a lancé, début février 2016, les travaux de réhabilitation de la route reliant la ville de Goma au territoire de Walikale en passant par Masisi longue de deux cent-treize kilomètres pour un coût estimé à 800.000 dollars américains pour une durée des travaux des 12 mois. Ces travaux seront exécutés par l'Office des Routes. La réhabilitation de la route Sake-Masisi-Walikale



aura un impact socio-économique non-négligeable étant donné qu'elle assurera l'évacuation des minerais et des produits vivriers vers les centres de consommation. Cette route réhabilitée va également faciliter l'approvisionnement des agglomérations longeant le tronçon en produits manufacturés.

Kivu : La SOPACDI dans la production et la commercialisation du café

La SOPACDI, une coopérative caféière implantée sur les rives du lac Kivu, dans la par-

tie Est de la RDC, produit actuellement un des plus précieux cafés d'Afrique du point de

vue commercial et agricole. Sur les abords du Lac Kivu se trouvent également la caféiculture des variétés introduites depuis l'époque coloniale, et des magnifiques cultures maraichères notamment les caféiers bourbon et Bleu Mountain exploités sur le sol volcanique de la presqu'île de Buzi-Bulenga permettant la production d'un café arabica recherché et aromatique pourvu d'une belle acidité et de fines notes d'agrumes. La SOPACDI tire son

brillant essor de sa certification au commerce équitable « Fair trade », un label Max-Havelaar, créé par des producteurs mexicains, permettant aux consommateurs à d'identifier les produits issus du commerce équitable. Celui-ci est un mouvement éthique, défini comme un partenariat commercial, basé sur le dialogue, la transparence et le respect, pour plus d'équité dans le commerce international.

Modernisation du système de gestion des services publics

Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku, a lancé, le 1er février 2016 à Goma, les travaux de l'installation du système de numérisation et de centralisation des opérations de gestion quotidienne du gouvernement. Ce, en vue d'augmenter la productivité et l'efficacité du travail, tout en réduisant la corvée, liée à la gestion traditionnelle. Ces travaux, qui seront faits suivant le système «JERP», seront exécutés par JOFAR SYSTEMS LTD, une compagnie Kenyane spécialisée dans le système de conception des logiciels et gestion informatique des données, la sécurité intégrée, le réseau informatique, la maintenance et la sécurité des données. Le principe de base de «JERP» est de construire des applications informatiques, telles que la comptabilité, la gestion du personnel, la gestion des

projets, la gestion des commandes, la gestion des stocks, la gestion de la paie, etc. Ce projet est piloté au sein du cabinet du Gouverneur de Province et les opérations y afférentes débutent par l'installation des infrastructures informatiques au sein du Gouvernement. La première phase de l'opération consiste en la connexion entre le gouvernement et l'hôtel du gouvernement. La deuxième phase, sera la connexion avec les entités territoriales décentralisées et déconcentrées. Depuis janvier 2015, la province du Nord-Kivu est entrée en partenariat avec JOFAR SYSTEMS LTD, pour la matérialisation de la révolution de la modernité. Cette compagnie avait reçu la mission de concevoir un système de gestion intégrée, qui pourra gérer la province du Nord Kivu.

Soutien aux VSBG : la Banque mondiale octroie plus de 34 millions USD

La Cellule d'exécution des financements en faveur des Etats fragiles (CFEF) de la Banque mondiale a accordé un montant de 34,97 millions USD pour soutenir les survivants des violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) et la prévention de la violence dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Il s'agit de fournir un ensemble intégré d'assistance, à court et moyen termes, aux survivants des VSBG au niveau communautaire et d'assurer des formations sanitaires tout en faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et la prévention de la violence, dans les zones d'in-

tervention et en préconisant le changement de comportement. Cette assistance consiste à offrir aux survivants, le soutien en santé mentale et psychosociale, de fournir une assistance juridique et d'apporter le soutien pour le changement de comportement à travers des activités encourageant l'égalité des sexes. Le soutien aux survivants des VSBG est une composante du Projet d'urgence relatif à la violence sexuelle et basée sur le genre et la santé des femmes dans la région des Grands Lacs (PUVSBG) mis en œuvre depuis 2014 et dont la clôture est prévue en 2018.

SUD-KIVU

Acheter l'arabica du Sud-Kivu pour relancer la production

Les clients de Starbucks aux États-Unis peuvent déguster du café arabica du Sud-Kivu, dans l'est du Congo-Kinshasa, depuis le 22 mars 2016.

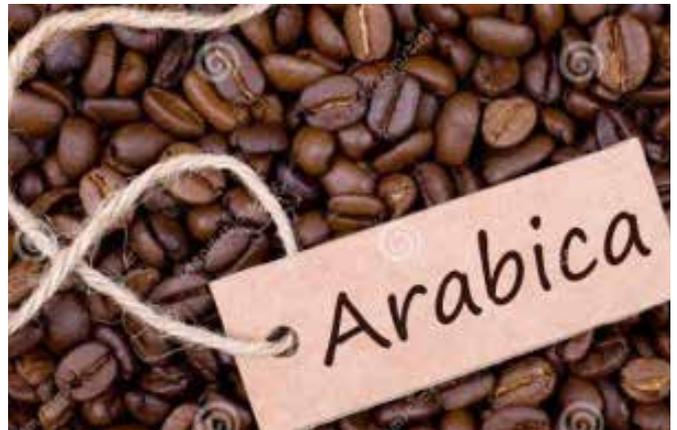
C'est le fruit d'un partenariat quadripartite entre l'organisme américain USAID et la fondation Howard Buffet d'un côté, qui financent le projet et de l'autre un certain nombre de producteurs de café, pour le moment de la province du Sud-Kivu. Le troisième partenaire, l'ONG CRS Eastern Congo Initiative, encadre les caféiculteurs et le quatrième, Starbucks ainsi que deux autres sociétés, achètent l'arabica du Sud-Kivu : la société américaine Counterculture et la chaîne hôtelière Suite Maria. Pour le moment, les 5 600 caféiculteurs du Sud-Kivu concernés par le projet sont regroupés dans 3 des 11 coopératives, que compte la province.

Pour un partenariat durable, ces acheteurs exigent des petits producteurs une fiabilité exemplaire, sur la qualité et la quantité du café fourni et à fournir. Les coopératives veillent à ce que les engagements pris soient tenus.

En fidélisant les petits paysans, ce partenariat constitue un espoir pour la relance de la production de café dans l'est du Congo-Kinshasa. Le pays est passé officiellement de 120 000 à 8 000 tonnes en 24 ans, dont 6 000 tonnes d'arabica. Une relance de la production difficile, mais possible, à condition d'abord que la taxe à l'exportation, qui est de 5% contre 1% dans les pays voisins, soit réduite.

En fait, le gouvernement a déjà décidé de réduire cette taxe, mais la décision n'est pas encore appliquée. Ce qui fait, qu'entre 50 et 70% de la production congolaise de café, sont toujours exportés sous la bannière des pays voisins.

Il faudrait ensuite une assistance permanente aux petits producteurs et aux coopératives en période de cueillette des cerises, en ce qui concerne notamment le



lavage des graines de café et leur séchage.

Il serait primordial aussi de renouveler les plantations. Le caféier est productif pendant 30 à 40 ans. Or la plupart des caféiers de l'est congolais ont plus de 40 ans. Il faudrait enfin que le secteur privé réinvestisse dans les plantations de café.

L'USAID œuvre pour la promotion de la culture du café congolais

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) œuvre pour le moment en partenariat avec la RDC, pour la promotion de son café ayant subi une longue période de galère entre les années 1980 et 1990 au cours de laquelle a été constatée une baisse constante de sa production. Avec l'appui de l'USAID, la RDC devrait bientôt marquer son grand retour sur les marchés national et international de café. La RDC dispose d'une variété de café de qualité qui peut retrouver une place de premier plan sur le marché extérieur. En 2014, une coopérative de café du Nord-Kivu, Solidarité Paysanne pour la Promotion des Actions café et Développement Intégral (SO-PACDI), a remporté le prix de constance lors des réunions du café de spécialité tenues à Seattle, Washington, USA. Ceci en reconnaissance de la qualité de café et de l'appui aux victimes des violences sexuelles. Cette année, les coopératives de café du Sud-Kivu soutenues par le gouvernement des États-Unis à

travers l'USAID ont reçu des mentions élevées lors de la toute première compétition internationale de dégustation de café qui était organisée en RDC.

En outre, la coopérative des caféiculteurs de Kalehe, la coopérative des planteurs de café de Kabare et la coopérative de café arabica

de Kalehe ont vendu cette année six containers de café-grain d'origine à Starbucks. Les fèves seront emballées, étiquetées comme café congolais unique. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce au partenariat avec l'USAID.



**Consultant international (Firme, Cabinet, Bureau d'Etudes)
chargé de réaliser les études régionales sur 3 zones-
cibles (zones Nord Katanga, Sud Katanga, Equateur Ouest)
totalisant approximativement 6 degrés carré - Promines**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, en collaboration avec la Banque Mondiale, a mis en place un Projet transversal pour le développement du secteur minier dans plusieurs provinces de la RDC appelé Projet de Bonne Gouvernance dans le Secteur Minier comme facteur de Croissance, en sigle PROMINES, et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce Don pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un Contrat de services de Consultants pour la « Réalisation des études régionales sur 3 zones-cibles (zones Nord Katanga, Sud Katanga, Equateur Ouest) totalisant approximativement 6 degrés carré ».

Date limite : 21 avril 2016

Contacts : Unité d'Exécution du Projet «PROMINES» , 22A, Immeuble PAK, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa/Gombe, République Démocratique du Congo.

Tél. : +243 (0)97 432 5001 / (0)97 432 5004 - E-mail : ymabolia@prominesrdc.cd et cmbuyi@prominesrdc.cd - Site Internet :www.prominesrdc.cd

**République démocratique du Congo-Kinshasa: FED
– Assistance opérationnelle au centre de traitement
des données de la régie des voies fluviales**

Le présent marché est une mission d'assistance technique opérationnelle à la Régie des Voies Fluviales avec une équipe de spécialistes expérimentés dans le but de renforcer à travers le Centre de Traitement des Données, sa Direction en charge de la bathymétrie, hydrographie et de cartographie, la développer avec l'objectif de fournir des cartes électroniques actualisées en permanence sur le fleuve et former le personnel requis pour assurer les opérations dans l'avenir. L'équipe sera composée de quatre experts principaux (dont un chef de mission) et cinq experts non principaux nationaux et/ou internationaux.

Des informations générales

Ville/Localité: KINSHASA

Date de publication : Mars 18, 2016

Date limite : Avril, 29, 2016

Agence de financement: EU Development and Cooperation



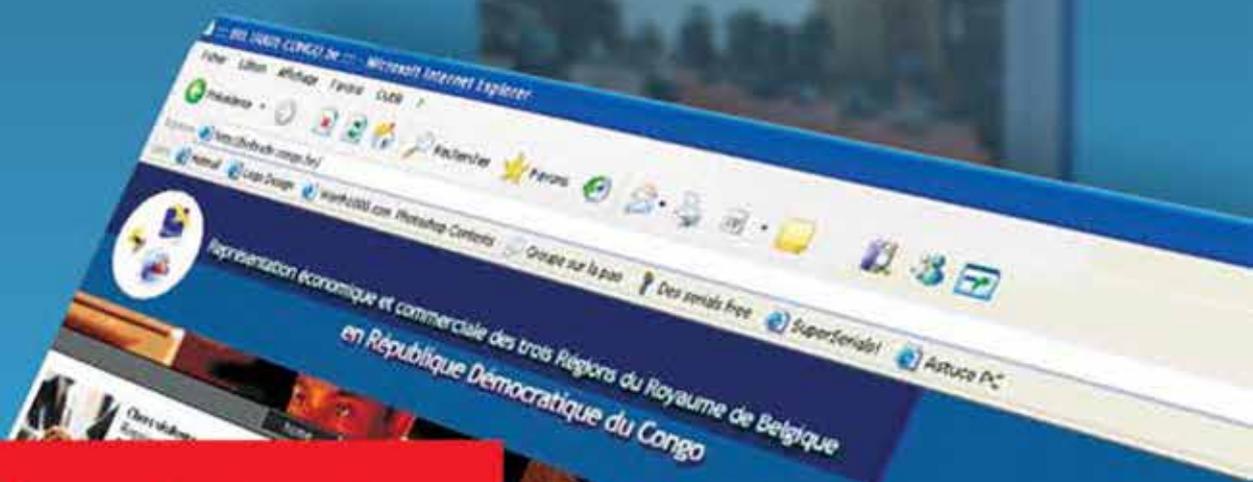
Publications de la Représentation économique et commerciale
des Régions bruxelloise, flamande et wallonne

Ambassade de Belgique - Jérôme Roux
Tél. : 0815048271 - Email : beltrade@vodanet.cd

BELTRADE

info **mission** **contact**

TOUTE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RDC



Beltrade info en ligne sur
www.beltrade-congo.com



BELTRADE



Synthèse des faits importants
de l'actualité économique de la RDC,
Beltrade info présente aux opérateurs économiques
la situation économique
et les opportunités d'affaires actuelles en RDCongo.

Il comprend 5 parties :

1. Conjoncture macroéconomique et climat des affaires
2. La RDC dans les relations internationales
3. Actualité des secteurs de production
4. Echos des provinces
5. Appels d'offres du mois

Beltrade Info est édité par la Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, flamande et wallone. Cette Représentation a pour vocation d'aider les entreprises belges et congolaises à nouer des relations d'affaires. Ses bureaux sont situés à l'Ambassade de Belgique à Kinshasa.